Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. Co. LTD.
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

LES LISTES ELECTORALES

Les journaux nous annoncent la révision des listes électorales. C'est le temps de dire si oui ou non nous entendons être quelque chose dans cette province.

Celui dont le nom n'est pas inscrit sur la liste électorale a autant d'influence sur les affaires de son pays que le dernier nègre d'Afrique sur la constitution du cabinet de Londres. Si vous entendez imiter ce nègre, restez bien tranquille chez vous et à un moment donné vous serez mené par le bout du nez. Si au contraire vous n'entendez pas prendre cette position humiliante, faites mettre vos noms sur la liste électorale, même si pour le faire il faut vous imposer un sérieux dérangement.

On nous disait il n'y a pas bien longtemps, en haut lieu, que règle générale des élections se gagnent au jour où se dressent les listes électorales. Agissons en conséquence.

Et puis, n'allons pas non plus oublier de faire mettre sur les listes les noms de toutes les femmes et les filles qui ont vingt-et-un ans et plus. C'est du nouveau sans doute, mais des raisons locales très sérieuses nous demandent impérieusement de ne pas laisser travailler contre nous une législation que nous ne désirions pas et que nous n'avons pas demandée. Maintenant qu'elle est en vigueur, n'allons pas nous laisser rouler parce que c'est du nouveau.

Que toutes nos organisations y voient de très près et par le détail des noms. Une liste électorale ne se dresse pas en bloc, et les noms ne s'y inscrivent pas par enchantement.

Ce qui peut fort bien arriver, si vous n'y voyez pas de très près, c'est que votre nom disparaisse comme par enchantement de la liste. Ce sera, comme on dit, un tour de crasse, mais cela n'empêchera pas qu'au jour du scrutin, quand vous vous présenterez pour déposer votre vote, vous devrez faire demi-tour à gauche, et vous en aller avec votre petit bonheur.

Vous vous lamenterez. Les lamentations tardives de ceux qui ne savent pas agir à temps!! Un homme qui a du coeur et une femme qui a du caractère s'arrangent pour n'avoir pas à faire ces lamentations tardives, signe infaillible d'infériorité.

Cinquième Année

Avec le présent numéro nous entrons dans notre cinquième année. Inutile d'appuyer longuement sur l'oeuvre accomplie en ces quatre années déjà écoulées. Nous avons vécu, c'est déjà quelque chose. Et plus, nous avons grandi et pris des forces. Mieux que tout cela encore, nous sommes demeurés fidèles au programme du début et avons toujours donné à nos lecteurs le trop rare spectacle au Manitoba d'un journal toujours indépendant de la politique et toujours franchement et sans arrière pensée dévoué à la race.

En naissant au journalisme, nous l'avons promis.

L'an dernier, plus particulièrement ces six derniers mois, notre journal a consacré le meilleur de ses efforts à la cause de la colonisation. Ce sera aussi le programme de l'année qui s'ouvre. Nous voulons faire connaître notre Manitoba français à nos frères de la province de Québec et des Etats-Unis; nous voulons détruire les préjugés qu'ils nourrissent contre notre terre manitobaine si pleine de promesses; nous voulons leur apprendre que des hommes de coeur peuvent, au Manitoba, demeurer aussi français et catholiques que dans la province de Québec. Nous demandons à nos lecteurs de nous aider et de copérer avec nous à cette tâche patriotique. de nous aider et de coopérer avec nous à cette tâche patriotique. Notre propagande doit directement atteindre nos frères du Québec effort. Aucun effort n'est vain s'il est pénétré d'un esprit de suite et sans découragement répété. Déjà nous tenons la preuve que notre effort des derniers six mois n'aura pas été peine perdue.

A l'oeuvre donc! Et tous! Nous serons au premier rang et prendrons généreusement notre part du poids du jour et de la chaleur.

C'est pour la patrie canadienne-française, notre seule raison d'exister.

Colons Désirables

Au cours des précédents articles, ayant trait à la question de la colonisation, nous avons essayé de démontrer, en nous basant sur des principes d'intérêt national et des faits économiques, que le Manitoba offrait un champ avantageux de colonisation pour les nôtres de la province de Québec et des Etats-Unis. Il nous reste à indiquer quels sont, selon nous, les colons que l'on devrait diriger vers notre province agricole.

Il y a d'abord ceux qui ont déjà quitté la terre pour le travail des manufactures. Qu'ils se soient réfugiés aux Etats-Unis ou dans les villes du Québec et d'Ontario, un grand nombre ont conservé le goût de la terre et n'attendent qu'une occasion favorable pour retourner à la terre. Ceux-là, nous voulons les renseigner, les diriger et même leur aider à redevenir cultivateurs.

Il y a ensuite ceux qui sont encore à la campagne, mais qui forcément la quitteront, faute d'y pouvoir cultiver avec avantage, ou d'établir leur fils sur des terres faites. Les uns prendront le chemin de la ville, d'autres iront prendre des lots boisés dans les forêts du Québec-Nord. De tous ceux-là, un grand nombre sont prêts à rester fidèles à la terre, pourvu que l'on ne leur demande pas un trop grand sacrifice de leurs goûts, de leur argent et du confort qu'ils désirent donner à leur famille. Les Canadiens français du Manitoba réclament ceux d'entre eux qui se perdraient fatalement en ville, ou ceux qui, s'étant faits défricheurs, sont destinés à se décourager et abandonner prochainement leurs lots.

Sans refaire la thèse de la culture mixte, nous affirmons, sans hésitation, que le cultivateur nouveau-venu sera d'autant en meilleure voie de réussir qu'il s'adonnera à cette culture, c'est-à-dire cultivera le blé et autres céréales, entretiendra un troupeau de vaches laitières et fera l'élevage des autres animaux de ferme. L'immigrant aura le choix entre deux genres d'établissements: l'acquisition d'un homestead (concession gratuite), ou l'achat d'une ferme en culture ou d'une terre neuve, en friche, située dans une paroisse déjà bien organisée.

Un jeune homme disposant d'une somme de $500, un chef de famille disposant d'une somme d'au moins $800, peuvent s'installer facilement sur un homestead.

Par contre, ceux qui sont en mesure de s'acheter un roulant de ferme convenable, et possèdent plus de $600 à $1,000, trouveront avantage à acquérir une terre déjà en culture. Ils auront des revenus dès la première année, se trouveront plus près des marchés, et jouiront dès leur début des bienfaits religieux et sociaux auxquels ils sont habitués et que seul peut offrir une vieille paroisse ou un centre bien établi.

Ces considérations générales sont supposées s'adresser à des colons déjà disposés à venir tenter fortune dans la jeune, mais prospère, province du Manitoba. Ceux qui seraient indécis feraient bien de s'adresser à Montréal, à M. l'abbé Corbeil, missionnaire colonisateur, au bureau du Gouvernement Fédéral, No 172, rue Saint-Antoine, ou encore à M. Joseph Lecomte, 215 avenue Mont-Royal, représentant du Comptoir Agricole.

M. l'abbé Corbeil s'occupe spécialement de renseigner ceux qui désirent des informations sur les homesteads. Il organisera, durant le cours de l'été, des excursions à taux réduits pour les colons. M. Lecomte, qui connaît bien le Manitoba pour y avoir habité pendant 30 ans, se tient à la disposition de ceux qui recherchent des occasions d'achat de terres en culture dans les paroisses françaises du Manitoba.

• • •

L'appel que nous avons fait, que nous renouvelons, et que nous continuerons de faire, s'adresse particulièrement, et pour le moment, à nos compatriotes de la province de Québec. La colonisation est une question éminemment pratique, intéressant, du point de vue national, et la province-mère, et les groupes de race française disséminés sur l'immense territoire canadien.

Notre race a été par vocation, et devait rester par nécessité, une race d'agriculteurs. Néanmoins, durant les derniers trois quarts de siècle, la moitié de ses fils ont déserté la terre. Fait presqu'inconcevable, la majeure partie de ces déserteurs du sol se sont réfugiés en pays étranger.

Il semblerait que les causes qui ont amené ces résultats désastreux continuent d'agir. Pourquoi ne pas tirer du passé une leçon pour l'avenir? Pourquoi ne pas nous entendre sur un programme d'action, sans qu'il y ait conflit d'intérêts? Pourquoi, en un mot, ne pas diriger la dizième partie des chefs de famille et des grands garçons qui quittent les campagnes du Québec, vers le Manitoba, la mieux située et la plus avantageuse des provinces de l'Ouest canadien, de l'Ouest **agricole?**

La Chronique Locale

Nous revenons à ce sujet de grande nécessité, la chronique locale bien faite. Ceux qui sont de passionnés amateurs de belles phrases nous en voudront peut-être de préférer le genre annonce. Eh! oui, nous préférons le genre annonce. Voyez-vous, nous n'existons pas pour faire de la littérature. A ce compte, comme il y a beaucoup mieux fait ailleurs, nous disparaîtrions sans bruit, qu'on veuille prendre notre parole là-dessus.

Mais nous, nous n'avons guère le goût de disparaître. Nous voudrions être plus fort et faire l'oeuvre pour laquelle nous existons, même à l'encontre de la grammaire et des règles de la littérature.

Nous disons donc à nos correspondants de la campagne: faites-nous connaître les bons marchés qui peuvent être faits chez vous, ou encore mettez sous les yeux des lecteurs de la **Liberté** le succès des vôtres.

Quelqu'un qui arrive de la Province de Québec nous disait ces jours derniers que les cultivateurs de là-bas qui ont reçu la **Liberté** depuis quelque temps s'intéressent surtout à cette partie du journal.

Montrez dans votre chronique combien la culture bien faite est payante au Manitoba, surtout pour ceux qui ont deux ou trois grands garçons capables de leur donner un coup de main.

Comme on peut le voir ailleurs dans ce numéro de la **Liberté**, nous avons le triste courage de nous faire mendiants pour une cause que nous avons à coeur. Sans une chronique locale genre annonce, nos moyens seront plus limités. Encore une fois nous voulons faire gratuitement ce genre de réclames. Si nos moyens financiers étaient plus considérables, nous ferions le reste de l'entrepris à nos frais, mais de nos jours, comme toujours peut-être, le journalisme indépendant n'est guère payant. Nous avons cependant la ferme résolution d'y consacrer tous nos efforts.

Allons, pour l'avancement des nôtres, qu'on nous fasse connaître les beaux faits agricoles. C'est le fonds qui manque le moins et la volonté d'écrire qui manque le plus. Mais il s'agit simplement de s'y mettre. L'appétit vient en mangeant, et bientôt il nous faudra porter la **Liberté** à dix pages pour faire connitre ce que nous aurions un intérêt considérable à mettre devant le public.

Ce serait stimulant même pour bon nombre des nôtres au Manitoba, et c'est nécessaire pour aller faire notre oeuvre ailleurs qu'ici.

A l'oeuvre, n'attendons pas qu'il soit trop tard.

Education

Après avoir fait une petite digression sur le compte de l'Université d'Etat, revenons à l'exposé des véritables principes de l'éducation, dans la mesure où elle respecte le droit naturel et le droit divin.

L'école est le prolongement de la famille, et les maîtres doivent remplacer les parents incapables de remplir leurs devoirs par le souci des nécessités de la vie, par le temps qu'ils doivent y consacrer, aussi bien que par incompétence en certains articles du programme des écoles. Voilà, ce nous semble, qui est raisonnable et qui découle nécessairement du beau et noble rôle de la paternité.

A combien de titres les parents disent-ils "mon enfant" ou "mes enfants" quand ils voient ces chers petits êtres autour d'eux. Après Dieu, l'auteur de la vie, viennent immédiatement les parents.

Vous dites: c'est juste, c'est raisonnable, il doit en être ainsi.

Eh! bien, c'est absolument le contraire qui est soutenu par les défenseurs du système moderne d'écoles publiques. Pour eux le droit des parents est nul. Vous êtes catholiques, vous tenez à ce que le maître qui vous remplace auprès de vos enfants leur donne avec les premiers rudiments des sciences humaines, les connaissances que leur âme immortelle demande impérieusement.

Allez vous promener, messieurs les pères de famille, il s'agit ici d'une école publique. Vous payez bien le maître, c'est vrai, vous avez bien construit cette école, c'est également vrai, vous vous saignez pour l'entretenir, c'est encore vrai: elle vous appartient donc? Pas du tout, c'est Monsieur le Gouvernement qui est ici roi et maître.

Vous croyez vous autres que charbonnier est maître en sa maison. On voit bien que vous n'avez pas encore vécu sous la gouverne d'un parlement et d'un ministère censés vous représenter, mais qui une fois élus s'occupent de l'électeur comme de sa dernière chemise. Et ce qui est vrai des parents catholiques l'est également des parents protestants. L'école neutre, nationale et moderne, telle que nous l'avons au Manitoba, ne respecte que les convictions des parents athées ou païens, et encore pas des païens quelconques, car ceux que nous connaissons, et qui sont sauvages, ne consentiraient pas de bon gré à envoyer leurs enfants dans ces sentines de l'athéisme, puisque eux, du moins, ont encore foi dans les grandes vérités de l'au-delà.

Voilà jusqu'où, sous un régime réputé démocratique, l'on respecte les convictions de la majorité des électeurs. Ca c'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

Oh! la piperie des mots, combien d'horreurs on a fait commettre en poussant les fausses doctrines derrière les beaux paravents des mots grands et pompeux. Mais se contenter de mots, c'est imiter celui qui avalerait des bulles de savon et qui croirait avoir mangé.

En avalant du vent on se gonfle. C'est juste ce qui est arrivé à ceux qui sont les maîtres de notre système d'instruction publique et neutre. Ils sont gonflées et bouffis de fausses doctrines, d'orgueil et de morgue. Qui leur donnera enfin le coup de grâce qui les dégonflera! A celui-là nous conseillons d'y aller avec un masque, car les émanations seront sûrement pires que les gaz allemands.

Lisez un peu

Les abonnements des trois cents habitants de la province de Québec payés par le Comptoir Agricole, qui avaient obtenu leur adresse par l'intermédiaire de nos lecteurs prennent fin ces jours-ci. Nous remercions de nouveau ces messieurs du Comptoir Agricole de leur généreuse et intelligente initiative.

Nous rencontrions ces jours-ci un des nôtres retour de la province de Québec. Six des paroissiens de sa paroisse natale ont reçu la **Liberté** pendant ces trois derniers mois; aussi parle-t-on beaucoup plus qu'auparavant du Manitoba dans cette paroisse.

Nous voudrions, pour notre part, continuer cette petite propagande, et faire parvenir le journal à trois ou quatre cents cultivateurs de Québec, des Etats-Unis et d'ailleurs, pour trois autres mois. Pour cela il nous faut deux choses:

1o—Une liste de noms.

Nos abonnés voudront bien nous envoyer le nom de deux ou trois parents ou connaissances. Le plus possible, donnez les noms de personnes qui connaissent l'agriculture. Même si ces cultivateurs d'hier avaient eu le malheur de quitter la campagne pour la ville pendant les dernières années de fièvre des grands centres, donnez ces noms; il sera peut-être possible d'en décider un certain nombre à venir s'établir sur nos terres faciles à coloniser.

Ne comptez pas que votre voisin va nous envoyer des noms; faites vous-même. Nous comptons bien que votre voisin le fera aussi, mais agissez comme si vous étiez seul à faire l'oeuvre.

Ce premier point est de facile exécution; le second l'est moins. Mais ici, nous nous adressons à une élite très restreinte.

2o—Le nerf de la guerre.

Les dépenses de la première propagande patriotique ont été faites par le Comptoir Agricole. Merci et félicitations.

Qui nous aidera à faire la seconde campagne?

Il nous faudrait à peu près cent cinquante piastres.

On a bien voulu nous dire, à plusieurs reprises, que le moyen de propagande que nous nous efforçons de pousser de l'avant est des meilleurs. **Poussera-t-on l'admiration jusqu'à y mettre cinq piastres?**

Avec vingt cinq à trente admirateurs qui pousseraient le sérieux à ce point, nous aurions notre affaire. Nous nous ferons un devoir d'accuser réception des petites sommes dans la **Liberté**, et la liste restera ouverte avec les noms ou sans les noms, au choix des bienfaiteurs de la colonisation, jusqu'à concurrence de cent cinquante piastres. Si nous ne pouvons mentionner le nom, nous accuserons réception sous la rubrique "Bienfaiteur de tel endroit, tant". La souscription close, à l'oeuvre immédiatement.

La parole est à ceux qui veulent une campagne d'action soutenue. Il faut absolument semer, si nous voulons récolter. Parfois le grain de semence coûte un peu cher, mais c'est l'espérance de la moisson.

Ceux que cinq piastres étoufferaient respireront peut-être encore en y mettant deux piastres, même une. Toute somme sera bienvenue. Nos bons gros cultivateurs qui verraient sûrement monter le prix de leurs terres, si le courant d'immigration se fait plus fort, seront-ils de la partie?

Nos efforts de colonisation à prix de beaux sentiments et de grandes déclarations ont été un **fiasco**; voyons un peu ce que nous gagnerons en changeant notre fusil d'épaule.

L'A. C. J. C. au Manitoba

Nous avons actuellement au Manitoba une société qui porte nom "l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba". Elle est organisée d'une façon solide et pratique.

Elle est **solide** parce qu'elle a une constitution très sage et un corps d'administrateurs composé d'hommes d'expérience. Ils sont intimement unis sur tout ce qui regarde la défense de notre langue, cet héritage si précieux que les ancêtres nous ont tranmis au prix de tant de luttes et tant de souffrances. Henry Bordeaux, le défenseur de la famille, dit que "les traditions ne se gardent pas dans une armoire... Elles ne se gardent même pas dans une vieille maison ou un vieux domaine, bien que la conservation des patrimoines ait son importance. Elles se mêlent à notre vie, à nos sentiments, pour leur donner un appui, une valeur féconde, une durée". En appliquant ce principe à une race, je dirais que la patrie, ce n'est pas seulement le pays que j'habite, mais c'est aussi l'ensemble des vieux souvenirs, des vieilles habitudes et des vieilles moeurs; et qu'est-ce qui nous transmet cet élément constitutif de la patrie si ce n'est la langue dans laquelle ont été écrits ces glorieux gestes des vieux disparus. Ce sont ces principes qui animent nos chefs et par conséquent l'association qu'ils gouvernent ne saurait qu'être solide.

Elle est **pratique** parce que répondant à un besoin, elle possède les qualités nécessaires pour y pourvoir. Nous avons, disséminés à travers le Manitoba, des Cercles paroissiaux qui sont autant de sentinelles qui veillent et avertissent de l'approche du danger. En plus ils sont la source d'alimentation monétaire de l'Association. Elle est aussi pratique parce qu'elle a porté toute son attention sur l'éducation qui, évidemment, forme et conserve la race.

Cependant, malgré sa quasi-perfection, cette organisation ne suffit pas. C'est une force bien disciplinée mais qui n'a pas assez de soldats. Il nous faudra donc recruter. Or le seul moyen de recrutement c'est la colonisation. Donc complétons cette oeuvre en colonisant. L'A. C. J. C. a formé un comité qui s'occupera de colonisation. Il sera **solide** parce qu'il est composé de patriotes blessés dans leur fierté et leur amour national et qui, à l'instar des ancêtres, veulent mourir en luttant. Ils ont compris que quand il n'y a pas de progrès il y a régression, la stabilité n'étant pas un attribut humain. Il dépendra de vous lecteurs que cette organisation devienne pratique.

Pratique elle sera, si comme dans l'autre nous avons des avant-postes dans toutes les campagnes. Il nous faut des patriotes qui nous renseignent sur les bonnes terres à prendre dans leur arrondissement, et il ne faut pas que ces renseignements nous arrivent d'un petit nombre d'endroits seulement, mais au contraire pour obtenir un résultat il est nécessaire que les ressources de la province entière nous soient connues. Il s'agit dans tout ceci d'une question purement patriotique. Nous n'achetons pas de terres et nous n'en vendrons pas. Les renseignements que nous aurons, nous les utiliserons pour placer les colons et peut-être persuader aux moissonneurs qui nous viennent des provinces voisines de demeurer ici. L'A. C. J. C. compte que sur les 32,000 Canadiens français de notre province, au moins un individu par cent peut nous aider s'il le veut.

A l'oeuvre donc, puisqu'il s'agit d'une cause sacrée.

L.-E. Bétournay,
du Cercle LaVérendrye.

• • •

Le pouls du travail dans nos cercles bat toujours normalement. **Provencher,** bien qu'en vacances, se propose de faire un peu de **copie** pour le Comité de Presse.

Langevin a décidé de s'imprégner de plus en plus de l'idéal de l'A. C. J. C. Après la dernière causerie du camarade de Margerie, une vive discussion s'est allumée et l'on a résolu d'étudier en commun chacun des statuts généraux de l'Association. Le 6 mai voyait tous les membres du cercle à la Table Sainte pour la communion générale annuelle. Un Cercle étayé sur la piété ne meurt pas.

La Vérendrye continue toujours son oeuvre de colonisation. Discussions en groupe et en comité, correspondance battent leur plein. C'est une campagne dont nous aurons à reparler. Une autre campagne pour le français semble vouloir aboutir à quelque chose de pratique. Mais la série des études à faire pendant l'année n'est pas rejetés pour cela aux calendes grecques. Le camarade Laurendeau y payait de sa personne à la dernière réunion, par un travail sur l'hygiène. Il y avait de la doctrine, il y avait de la pratique. C'était de la médecine vulgarisée, chose qui n'est pas toujours facile sur maints sujets. Nombre de détails hygiéniques, pour être connus parfois tard dans la vie, n'en restent pas moins, dans bien des cas, le remède qui peut beaucoup et pour le corps et pour l'âme.

L'intérêt porté à la parole du docteur Lanrendeau reste pour lui une invitation à revenir au plus tôt nous redonner des conseils précieux de l'hygiène.

LaVérendrye de l'A.C.J.C.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Sur proposition de MM. Bernier et Papineau, il a été résolu, à la dernière assemblée de l'Exécutif, que des remerciements seraient offerts publiquement au Cercle Saint-David de l'A. C. J. C. (de Saint-Jean-Baptiste), pour la belle somme de $50 qu'il vient d'offrir à l'Association.
Le Secrétaire de l'Exécutif.

LE COIN DES DAMES

J'AI été assez heureuse pour me procurer et pour faire lire au "Coin des Dames" le rapport annuel que Mademoiselle Alice Gagnon, secrétaire de la "Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française" a présenté, à une assemblée tenue tout dernièrement. Nous connaissons tous cette Ligue de nom, mais le travail qui s'y fait et les bonnes oeuvres accomplies sont restés ignorés jusqu'à ce jour, pour la plupart de nous. Il a fallu ce travail pour nous montrer le but et l'utilité de cette Ligue admirable qui accomplit le bien sans bruit et promet de devenir une oeuvre qui a sa place toute marquée dans notre ville.

GERTRUDE.

Monseigneur,

Révérende Soeur Directrice,

Mesdemoiselles,

Je débute comme si je devais faire un discours. Mais non. D'ailleurs, je ne suis pas une suffragette, bien que souvent on se plaise à nous appeler ainsi. En tout cas, que nous soyons suffragettes pour la bonne cause, eh bien, soit!

Quoi qu'il en soit, je ne suis pas ici ce soir pour vous parler du "suffrage féminin": je n'ai ni l'autorité ni la capacité nécessaires pour traiter le sujet... Nous serons servies à souhait sous ce rapport dimanche prochain.

En tant que secrétaire, on m'a chargée de vous renseigner ce soir sur notre société. Je vous dirai donc, dans les grandes lignes, son but et les moyens fournis pour atteindre ce but: le travail qu'on y a fait et qu'on se propose pour l'avenir.

Vous savez tous que la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française a été fondée par Sa Grandeur Mgr Langevin, de vénérée mémoire. Son but est d'unir les jeunes filles de langue française par les liens étroits de la religion pratique et du plus pur patriotisme, pour en faire des épouses, des mères à l'esprit vraiment chrétien et national. Alors, elles conserveront et, au besoin, remettront au coeur de la famille et de la société canadienne-française, nos vieilles traditions de foi et de dévouement qui, seules, peuvent assurer à notre race sa vie providentielle au Canada et aux Etats-Unis.

Ceux donc qui croient que cette Ligue est une histoire à faire des religieuses verront par cette clause de nos constitutions qu'ils font fausse route... Naturellement, cela ne veut pas dire que nous excluions de nos rangs les futures religieuses. Au contraire, puisque depuis trois ans plusieurs de nos hirondelles se sont dirigées vers cette voie-là. Mais cela veut dire que cette société leur est moins nécessaire qu'à celles qui font leur vie dans le monde.

Les moyens pour arriver au but proposé sont multiples, comme le disent les constitutions. Plusieurs seront suggérés par les circonstances de personnes, de lieux, de temps, etc. Nommons ceux qui doivent être de pratique constante et universelle.—1o La pratique fervente de la religion. 2o L'usage et la propagande du français, **du bon français.** 3o Les réunions tous les mois au moins. 4o Les oeuvres sociales possibles.

Maintenant, il me semble superflu de dire qu'il nous est impossible d'exister sans l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et que nous devons marcher sous sa haute direction par la Révérende Soeur qu'il nommera directrice.

J'en viens au travail opéré. Il n'est pas encore exorbitant, mais Mgr Langevin n'avait-il pas dit: "Lors même que ces demoiselles ne feraient qu'un corporal par année, ce serait déjà beaucoup et je serais content d'avoir créé cette oeuvre." Or nous avons la satisfaction d'avoir fait plusieurs corporaux et bon nombre de morceaux destinés à l'oeuvre des églises pauvres, ainsi que nous le dira Mademoiselle la Présidente du Comité de Couture.

A son tour Mademoiselle la Présidente du Comité de Catéchisme voudra bien nous renseigner sur le nombre d'enfants qui ont été préparés, par plusieurs de ces jeunes filles, en vue de leur première communion.

Pour mieux vous dire, enfin, ce que doit être notre société, je prends sur moi de lire la lettre que Monseigneur l'Archevêque a bien voulu nous adresser en réponse à l'invitation envoyée par la secrétaire de daigner rehausser de sa présence la résurrection de la Ligue, depuis plusieurs mois inactive. Cette lettre de notre vénéré Pasteur contient tout un programme et nous est un encouragement à poursuivre le but qui y est montré..........

Voulez-vous savoir ce que nous faisons, à nos assemblées régulières? Pour ce soir, il va sans dire que nous avons modifié le programme par considération pour nos hôtes d'honneur.

1o Nous ouvrons nos séances par la prière à notre Mère admirable—Mater admirabilis", que nous avons choisie pour patronne à cause de sa pureté, de son humilité, de son grand amour pour l'étude et le travail. Quel plus parfait modèle, vraiment, pouvions-nous placer sous nos yeux, et sous quelle meilleure égide pouvions-nous nous abriter?

La plupart d'entre vous ont pu admirer le magnifique tableau que nous en avons et qui, après le crucifix, a la place d'honenur dans le coquet petit parloir que les bonnes Soeurs nous ont destiné. Nous sommes fières de dire aussi que cette Mater Admirabilis nous a été donnée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, qui l'a rapportée d'un de ses voyages à Rome.

2o—La lecture des minutes et rapports.

3o—La conférence. Trois ont été lues déjà. La première par Mlle E. Dubuc, sur la "Littérature Canadienne". La deuxième, sur Crémazie, et la troisième, par Mlle Alb. Baril, sur "Notre langue". Ce soir nous aurons le plaisir d'entendre Mlle J. Prendergast, et je suis sûre d'avance qu'elle ne décevra pas notre attente.

Vous voyez donc que nous faisons grand cas des choses intellectuelles. Vous pourrez jeter un oeil réjoui, Mesdemoiselles, sur notre bibliothèque déjà **pas mal** garnie de livres qui ont été, en grande partie, payés avec le fruit d'un concert organisé par Mlle Prendergast, il y a deux ans. C'est donc à elle que s'adressent nos remerciements, et à Mère Marie-Laurent, qui a bien voulu faire le choix distingué de ces volumes.

4o—La collecte. Ayant aboli la contribution annuelle, pour certaines raisons, et ne pouvant toutefois pas nous passer du **vil métal,** pour nos oeuvres surtout, le plateau reçoit à chaque assemblée ce que chacune veut et peut y déposer. Pour ce soir—ce n'est pas tous les jours fête—nous vous dispenserons de la tournée du plateau.

En dernier lieu vient l'étude des mots à corriger. Nous avons déjà dit que nous devions nous appliquer à bien parler notre français partout et toujours, de ce français pur, sans affectation. Pour le faire aimer, et perpétuer cet amour dans l'âme de ses enfants, il faut l'aimer soi-même.

Je termine en vous citant un fait que M. de Koeller, ancien secrétaire d'Etat d'Alsace-Lorraine, raconte dans un discours qu'il prononça à la chambre prussienne des Seigneurs. J'emprunte l'anecdote à M. l'abbé Wetterlé, dans une de ses conférences intitulée: "La Femme Alsacienne-Lorraine".

"Je me promenais un jour dans cette partie des Hautes-Vosges, dit-il, où la langue française est encore couramment employée par la population. Ayant avisé un groupe d'enfants, je m'approchai d'eux pour leur demander où logeait le gendarme. "Nous ne comprenons pas l'allemand, me répondit un gamin." Je répétai ma question en français. "Venez, monsieur, s'écrièrent joyeusement les petits; nous allons vous conduire chez lui, c'est notre père."—Ce père était Allemand, il avait épousé une Alsacienne et les enfants parlaient la langue de leur mère."

M. l'abbé Wetterlé donne encore d'autres exemples de ce genre, pour montrer combien la mère alsacienne-lorraine a su si bien s'accaparer l'âme de son enfant que celui-ci ne parle que sa langue.

Ce que femme veut, Dieu le veut (pas toujours il paraît). Or, sur le sol américain, sera-t-il dit que la mère canadienne-française, si elle a le culte de son pays et de sa race, sera-t-il dit qu'elle verra ses enfants s'angliciser sans qu'elle y apporte son veto? Qu'elle épouse un homme de langue anglaise ou de n'importe quelle autre, elle peut toujours faire que les premiers mots de son enfant soient balbutiés en français. Qu'il parle l'anglais, il le faudra bien. Mais cela viendra tout seul, et trop vite, je dirais.

Travaillons donc notre langage, épurons-le; soignons-le avec amour — et dorlotons-le comme un enfant malade, car il faut qu'il vive! Qu'on puisse dire de nous, en toute vérité: "Que ces jeunes filles parlent donc un joli français!"

Cet orgueil-là est bien permis — et je souhaite que nous l'ayons toutes. Merci.

QUESTIONS ENFANTINES

L'amour des fleurs dénote une nature relevée et noble, et l'enfant qui se pâme d'admiration devant une belle rose a dans son être l'intuition du beau. Il aura du goût plus tard et saura regarder avec un oeil connaisseur, les beautés de la nature.

L'enfant a naturellement un penchant pour les couleurs brillantes. Le petite fille surtout, aime les fleurs. Regardez ce groupe de fillettes qui s'amusent dans les champs. Elles cueillent des trèfles en fleurs, en tressent des couronnes et des guirlandes, et ces petites fleurs blanches oubleues sont groupées avec un goût exquis. Ces mignonnes s'amusent à les poser sur leur tête. "Dommage" que les ruisseaux ne coulent pas dans nos prairies, Mesdemoiselles en jupes courtes se mireraient avec complaisance dans leurs eaux limpides comme on lit si souvent dans les romans. Non... notre Manitoba manque de poésie sur ce côté-là; cependant nous avons de belles fleurs sauvages. Les Anemones, les lis "tigre", le trèfle, les roses, etc., s'épanouissent dans nos prairies et sont assez belles pour couvrir les tables et pour enjoliver les salons.

La culture des fleurs remonte au commencement du monde et on nous assure qu'aussitôt qu'il y eut une famille, des arbres et des prairies, les fleurs furent aimées et cultivées. Il y en avait certainement au paradis terrestre, car qui peut s'imaginer un paradis sans fleurs? C'est dans les contrées méridionales que la culture des fleurs est en honneur. Le climat s'y prête naturellement.

On lit dans l'histoire que les Grecs aimaient les fleurs avec passion. Ils en ornaient les temples de leurs dieux; les jeunes gens s'en couronnaient dans les assemblées publiques et des guirlandes de fleurs étaient la récompense des guerriers. De nos jours, les Chinois, les Japonais sont si passionnés pour les fleurs qu'ils en traduisent l'image sur les étoffes et sur les décorations des appartements.

Ici, dans ce froid pays, le règne des fleurs a peu de durée. Cependant nous profitons des quelques beaux jours pour en cultiver en quantité. Nous en jouissons doublement, et cette jouissance est un délassement pour notre vie tumultueuse ou monotone.

Cultivons le goût de l'enfant en lui facilitant la culture des fleurs. Qu'il entretienne un petit coin ou une petite plate-bande. Il s'intéressera à la première feuille qui se montre; il sera heureux de voir grandir la première fleur, et l'enfant qui aime la belle nature est porté, plus qu'un autre, à la vertu.

Gertrude.

LE PETIT FRERE

De ma sainte patrie
J'accours vous rassurer.
Sur ma tombe fleurie
Mes soeurs pourquoi pleurer?
Dans son affreux mystère
La mort a des douceurs;
Je vous vois sur la terre:
Ne pleurez point, mes soeurs.

Dans les cieux je suis un ange,
Et je veille sur vous
Ma joie est sans mélange,
Car je fus humble et doux.
Des saintes immortelles,
Je suis le protégé:
Dieu m'a donné des ailes,
Mais ne m'a point changé.

Ma souffrance est passée
Et mes pleurs sont taris;
Ma main n'est plus glacée.
Je joue et je souris.
Mon regard est le même
Et j'ai la même voix,
Mon coeur d'ange vous aime
Mes soeurs comme autrefois.

Là-haut dans les corbeilles
Les fleurs croissent sans art;
Les méchantes abeilles
Là-haut n'ont point de dard
Les roses qu'on effeuille
Peuvent encore fleurir
Et les fruits que l'on cueille
Ne font jamais mourir.

Le soir quand la nuit tombe
Parmi vous je descends:
Vous pleurez sur ma tombe,
Vos larmes, je les sens,
Caché parmi les pierres
De ce funèbre lieu
J'écoute vos prières
Et je les porte à Dieu

Oh! cessez votre plainte
Ma mère, croyez-moi,
Vous serez une sainte
Si vous gardez la foi,
C'est un mal salutaire
Que perdre un premier-né
Aux larmes d'une mère
Tout sera pardonné!

Mme de Girardin.

RECETTES

Chartreuse de veau ou de poulet

Ingrédients: 2 tasses de veau ou de poulet haché; ½ tasse de jambon; ½ tasse de miettes de pain; 1 cuillerée à soupe de persil haché; le jus d'un demi citron; 2 oeufs; 1 tasse de bouillon; sel et pincée de poivre rouge.

Préparation: Hachez menu le veau et le jambon. Ajoutez le pain émietté, le persil haché, le jus de citron, les oeufs bien battus et le bouillon. Assaisonnez de sel et poivre rouge et faites cuire dans un four modéré pendant une heure. Il est préférable de mettre la casserole contenant cette préparation dans un plat d'eau bouillante allant au four. Servez avec des fèves au beurre.

• • •

Gateau aux noix

Ingrédients: ½ tasse de sucre; gros comme un oeuf de beurre; 1 oeuf; 1 tasse d'eau; 2 tasses de farine; 2 cuillerées à thé de poudre à pâte; 1 tasse de noix hachées.

Préparation: Défaites en crème le sucre et le beurre, ajoutez l'eau et l'oeuf bien battu. Sassez la farine avec la poudre et ajoutez à ce qui précède. Faites cuire dans un fourneau modérément chaud.

• • •

Panoche

Ingrédients: 4 tasses de sucre brun; 1 tasse de lait; 2 tasses de noix hachées; 1 cuillerée à thé d'essence de vanille.

Préparation: Faites bouillir le sucre et le lait pendant une demi heure et ajoutez les noix hachées et l'essence. Versez dans des plats beurrés.

C. A. A.

M. LE GENERAL LESSARD

(Le **Devoir**)

M. le sénateur Lessard disait hier soir, dans une déclaration que la **Patrie** publiait sous un titre double colonne:

"La voix de l'autorité épiscopale s'est fait entendre, mais il ne paraît pas que la majorité du clergé ait cru devoir l'écouter aussi attentivement que nous l'attendions et la porter de clocher en clocher à l'oreille et à l'âme du peuple canadien-français.

"Le bas clergé a-t-il bien compris la responsabilité énorme qu'il assume, en mettant, on le dit partout, une sourdine à l'appel hiérarchique de l'Eglise? Pour ma part, je tiens à dire, et je désire qu'on attache à mes paroles toute la portée que je voudrais leur donner, que nous attendons du clergé une coopération plus généreuse, conforme à sa grande influence sur nos destinées."

Nous ne voudrions pas être désagréable envers M. le général Lessard, mais nous ne pouvons nous empêcher de lui faire observer qu'il doit avoir autre chose à faire de ce temps-ci que de s'occuper de la façon dont "le bas clergé" répond à "l'appel hiérarchique de l'Eglise". Cela, c'est la besogne des évêques et pas la sienne.

Et, s'il s'imagine, par une pareille attitude et par les menaces peu déguisées dont il l'assaisonne, avancer sa campagne dans la province de Québec, cela prouve tout simplement que son long séjour dans l'Ontario lui a fait perdre tout sens des convictions et des réactions de ses compatriotes.

Ses conseillers naturels feront bien de l'inviter à mettre "une sourdine" à son éloquence. On a dit jadis d'un admirable officier français: "Parle bien! Parle trop!" M. le général Lessard ne craint-il pas qu'on dise bientôt de lui: "Parle trop!" sans que ses amis aient même la consolation d'ajouter: "Parle bien!"

O. H.

MAUVAIS PRONOSTICS

(Le **Devoir**)

Ceux que publiait hier Washington à propos de la prochaine récolte américaine des blés sont franchement mauvais. L'an dernier, à pareille date, Washington évaluait la récolte totale du blé d'hiver, aux Etats-Unis, à plus de 499 millions de boisseaux. Cette année, Washington dit que cette récolte ne dépassera pas les 366 millions; c'est un premier déficit prévu de 133 millions, qui, en réalité, touchera et dépassera peut-être les 150 millions, et cela, en comparaison d'une année où la récolte fut déjà mauvaise. L'an dernier, à pareille date, il y avait 4,374,000 acres de terres à blé déjà cultivées précédemment qui n'étaient pas exploitées; cette année, il y en a 12 millions et demi. Comme on le voit, la situation autorise les craintes les plus grandes. "C'est le bulletin le plus sensationnellement pessimiste jamais publié par le bureau fédéral d'agriculture, il confirme les pires pronostics au sujet des dommages à la récolte, il indique un rendement bien inférieur à ce que pensaient qu'il serait les observateurs les plus judicieux. Avec une récolte de blé d'hiver aussi sérieusement frappée, tous surveilleront avec un sentiment mélangé d'anxiété et d'espoir la récolte de blé du printemps aux Etats-Unis", télégraphie Chicago à la **Gazette** de ce matin. Ceci, avec la récolte manquée d'Argentine, n'est pas pour améliorer la situation mondiale. La commission des vivres américaine, — qui légiférera aussi pour le Canada, paraît-il, — aura fort à faire pour empêcher des hausses nouvelles de la farine et du pain. Nous connaîtrons certainement tous le pain de guerre et les pauvres la faim inassouvie, l'hiver prochain.

G. F.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

(S. Marc, XVI, 14-20.)

En ce temps-là, Jésus apparut aux onze Apôtres pendant qu'ils étaient à table, et leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur coeur, qui les avait empêchés de croire à ceux qui l'avaient vu ressuscité. Puis il leur dit: Allez dans tout l'univers; prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé; mais celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les prodiges qui accompagneront ceux qui auront cru: Ils chasseront les démons en mon nom: ils parleront de nouvelles langues; ils manieront les serpents, et s'ils boivent quelque poison mortel, ils n'en éprouveront aucun mal; ils imposeront les mains sur les malades, et les malades seront guéris. Après leur avoir ainsi parlé, le Seigneur Jésus s'éleva dans le ciel, où il est assis à la droite de Dieu. Pour eux, ils allèrent prêcher partout, et le Seigneur, agissant avec eux, confirmait leur parole par les miracles dont elle était accompagnée.

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION

(S. Jean, XV, 26-27, et XVI, 1-4)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Lorsque le Consolateur sera venu, cet Esprit de vérité qui procède du Père, et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement. Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soyez point scandalisés. Ils vous chasseront de leurs synagogues, et le temps même approche où quiconque vous fera mourir croira rendre gloire à Dieu. Ils vous traiteront ainsi, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. Mais je vous ai dit ces choses afin que, quand ce temps arrivera, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

PARENTS ET ENFANTS

Comment nos ancêtres élevaient leurs enfants—1o Autrefois

Nos ancêtres avaient sur la manière d'élever les enfants des idées qui nous paraissent aujourd'hui bien sévères, sinon quelque peu barbares.

Ils croyaient utiles d'accoutumer les enfants, les garçons surtout, à supporter sans trop se plaindre les intempéries des saisons: le chaud et le froid, la pluie et le vent. Ils les voulaient assez robustes pour recevoir une averse sans craindre une fluxion de poitrine, assez vigoureux pour rester dans un courant d'air sans y prendre le rhume ou la fièvre.

On faisait suivre aux enfants un régime de vie frugal mais fortifiant: peu de douceurs, peu de friandises, mais du pain et du lait en abondance, de la viande avec modération, et cela à des heures marquées; en dehors de ces heures-là,... rien.

Les vêtements étaient simples et résistants; ils permettaient aux garçons de courir, de s'amuser, de se rouler sur l'herbe sans s'exposer à revenir en loques à la maison. Pour nos aïeux, l'idéal de l'éducation physique se résumait dans le dicton populaire:

"Donner aux enfants une âme de gentilhomme dans un corps de paysan."

Mais tout en faisant le corps robuste, ils songeaient surtout à l'âme et cela dès les premières années de la vie, ou, pour mieux dire, dès le berceau.

Là encore, ils avaient raison.

Les germes des passions diverses qui agiteront plus tard le coeur de l'homme, se montrent en effet chez l'enfant dès le début de la vie. Il est jaloux, envieux, gourmand, égoïste; il veut que tout cède à ses caprices. Pour atteindre l'objet de ses convoitises, l'instinct lui suggère toutes sortes de petites industries, surtout les larmes et les gémissements si puissants sur le coeur des mères.

Autrefois, au lieu de satisfaire ces fantaisies enfantines, on laissait le marmot crier et se débattre tout à son aise dans le berceau, sans plus en faire de cas que d'une girouette agitée par le vent. Quand les cris devenaient trop perçants, la mère, pour calmer cette irritation inopportune, donnait une tape au bébé, et le petit bonhomme, voyant le peu de succès de ses manoeuvres, cessait bien vite de s'agiter sans résultat et de se débattre dans le vide.

Plus tard, vers l'âge de sept ans, l'âge de la raison et de la responsabilité, la correction prenait un caractère plus sérieux encore.

Si le gamin s'était montré maussade et désobéissant, on le punissait en le privant de dessert ou en le faisant souper au pain et à l'eau.

La punition n'était pas toujours acceptée avec résignation parfaite. Parfois, l'esprit de résistance prenait le dessus chez le jeune coupable...

Retiré dans un coin de la chambre, le visage sombre, le coeur plein de colère, il refusait avec obstination le maigre souper de pénitence que la mère lui offrait; mais celle-ci tenait bon. Et le petit révolté se couchait sans souper... Mais, par exemple, le lendemain matin, il y avait amende honorable et capitulation sur toute la ligne.

Lorsque les fautes étaient plus graves, que le petit garçon s'était battu avec son plus jeune frère ou avait donné des tapes à ses soeurs, la mère alors, recourant aux grands moyens, prenait le fouet, et donnait au coupable bonne et loyale justice.

Eh oui! nos grand'mères tapaient leurs garçons; parfois même, elles tapaient pas mal fort, sans se laisser émouvoir par les cris de la victime ni par ses supplications pressantes.

Elles croyaient naïvement, sur la parole des Livres saints, qu'elles ne devaient pas épargner les verges à leurs fils, qu'il fallait, pendant la jeunesse, leur apprendre à courber la tête, à porter le joug de la loi, qu'une correction corporelle appliquée à propos servait beaucoup à inspirer la crainte de jeunes âmes peu capables encore de comprendre d'autres raisons.

Fautes contre la loi de Dieu

Vigilants pour découvrir les premières saillies du caractère, fermes pour les réprimer et les punir au besoin, les parents montraient surtout une sévérité inflexible, quand il fallait combattre les mauvais instincts de la nature viciée, et punir des fautes contre la loi de Dieu.

Si le garçon était surpris à mentir, à voler des fruits, des sous ou du tabac; s'il se comportait mal avec ses petits camarades, il recevait le soir de la main paternelle une correction dont la partie lésée laissait longtemps le souvenir.

Les cris et les larmes du petit homme n'attendrissaient personne. Il allait se coucher sans souper, bien triste, hélas! mais aussi bien décidé à ne pas recommencer de sitôt pareille aventure.

Saint François de Sales ne nous a-t-il pas raconté lui-même le châtiment qu'il reçut de son père pour un léger vol dont il se rendit coupable.

Des soldats avaient déposé leurs armes et leur fourniment dans la grande cour du château.

Le jeune François aperçut une boucle de cuivre qui brillait au soleil comme de l'or. Il eut une tentation, et se voyant seul, il s'empara de la boucle, puis, pressé par les remords, il revint la mettre à sa place et alla faire sa confession à son père.

Celui-ci dit d'un ton grave: "Mon fils, vous avez bien fait de rendre cette boucle qui ne vous appartenait pas; mais vous avez péché contre Dieu en la prenant, et comme tout péché mérite châtiment, je vais vous le donner, moi votre père."

"Et ce jour-là, ajoute saint François de Sales, je reçus le fouet de la main de mon père."

De la même manière, le bon roi Henri IV corrigeait lui-même ses garçons: "Ma mie, disait-il un jour à sa femme, vous pleurez quand je donne le fouet à votre fils, mais c'est pour son bien, et la peine que je vous fais à présent vous épargnera un jour bien des peines."

A l'école

A l'école, il fallait marcher droit, et faire ses devoirs, et savoir ses leçons, et garder fidèlement la discipline... Autrement, gare aux verges!

Certes, il n'y allait pas de main morte le vieux maître d'école d'autrefois!

Ses bésicles bien d'aplomb sur le nez, son paquet de verges bien en main, il savait venger la discipline avec énergie et communiquer aux natures les plus engourdies une activité merveilleuse pour le travail.

Après ces exécutions "magistrales", inutile d'aller se plaindre à la maison: le père eût tout simplement doublé la dose.

Le plus simple était de souffrir son mal en patience, de réfléchir et de mieux faire.

Ainsi nos pères élevaient les enfants.

Ils ne manquaient pour eux ni de tendresse, ni de soins, mais ils s'attachaient par-dessus tout à en faire des hommes et des chrétiens. Ils ne laissaient pas une sensibilité exagérée l'emporter sur la raison, mais, fidèles aux conseils de l'Esprit-Saint, ils savaient à une grande bonté de coeur allier la fermeté et le respect de l'autorité.

Les enfants craignaient leurs parents, ils les respectaient, ils les aimaient. Les corrections reçues n'affaiblissaient en eux ni l'affection, ni les sentiments de la reconnaissance. Quel homme garda jamais rancune à son père, et surtout à sa mère, d'avoir réprimé un peu sévèrement des espiègleries de jeunesse et des défauts de caractère.

Ces garçons n'avaient pas, j'en conviens, les manières gentilles et caressantes des amours d'enfants d'aujourd'hui: ils ne portaient pas la raie aussi bien alignée au milieu de la chevelure; ils faisaient moins usage d'eau de senteur pour leur toilette; mais forts et vigoureux, bien découplés, d'une nature un peu rude peut-être, mais énergique et pas du tout plaignarde, n'étaient-ils pas mieux organisés pour le travail et pour les luttes de la vie?

2o—Aujourd'hui

Aujourd'hui, nombre de parents portent d'un coeur léger les obligations pourtant si sérieuses de la première éducation à donner aux enfants; ou plutôt, nombre de parents semblent ne pas attacher à cette éducation la moindre importance.

Les enfants sont à leurs yeux de charmants petits êtres, destinés à les amuser par leurs manières aimables et à égayer la maison par des réparties spirituelles ou des saillies originales. Mais de songer à surveiller leur humeur et leurs penchants déréglés, de les accoutumer à l'idée du devoir et du sacrifice, les parents ne s'en occupent guère.

Le père n'est plus le jardinier diligent qui arrache avec soin les mauvaises herbes, et dirige les pousses trop luxuriantes de la jeune plante; c'est, tout au plus, un amateur bienveillant qui laisse tranquillement cette plante développer en toute liberté ses énergies vitales. La mère, de son côté, n'a qu'une préoccupation, celle d'épargner à son garçon la plus légère souffrance; un seul souci, celui de le rendre aussi heureux que possible, en donnant satisfaction à tous ses caprices. On dirait vraiment que père et mère ont fait ensemble une convention tacite, par laquelle l'éducation des enfants ne devra commencer que vers les dix ans, pas avant.

Jusque-là ils peuvent sans scrupule les gâter, les choyer, les dorloter, laisser toutes sortes d'habitudes, bonnes et mauvaises, pousser pêle-mêle dans leurs jeunes coeurs... Le triage se fera plus tard.

A dix ans on mettra le petit garçon au collège, la petite fille au couvent; alors, religieux et religieuses auront la charge de corriger les défauts et de cultiver les qualités de ces enfants...

N'y a-t-il pas là une erreur grave, une négligence couplable dont les résultats seront peut-être irréparables?

La première éducation appartient essentiellement aux parents à la mère surtout qui a reçu pour cela des aptitudes spéciales. Seule, elle a le secret des paroles qui vont jusqu'au fond de ces jeunes âmes; seule, elle peut y déposer des germes de vertus qui produiront des fruits en leur temps; seule enfin, elle sait enfoncer ces germes à des profondeurs que les plus violentes passions ne seront jamais capables plus tard d'atteindre, ni de ruiner complètement.

Glorieuse occupation de la femme, noble mission de la mère chrétienne! Si elle la néglige, qui pourra jamais la remplacer?

Le printemps est la saison de la grande vitalité pour notre terre. C'est le temps où les graines, après avoir enfoncé leurs racines dans le sol, se hâtent de venir chercher à la surface l'air et la lumière qui leur permettront de s'épanouir dans toute leur beauté.

Il en est de même au printemps de la vie.

Si la mère, au lieu de semer de bonnes graines dans l'âme de son enfant, laisse le démon y déposer des germes mauvais, ces germes pousseront vite, leurs racines seront vivaces; il sera ensuite bien difficile, sinon impossible aux maîtres et aux maîtresses de les faire disparaître de l'âme plus tard.

Trop souvent, l'enfant gâté durant les premières années de son existence restera un homme gâté pour la vie entière.

Mais qu'est-ce donc que gâter un enfant?

Gâter un enfant!... Mères de famille, avez-vous jamais réfléchi à la triste signification de ce mot? Gâter un enfant... Mais c'est dès le début contrarier l'oeuvre que Dieu voulait faire par votre entremise; c'est laisser une jeune âme prendre une direction mauvaise et permettre à des instincts dangereux d'étouffer les germes de vertus que le saint baptême avait déposés dans ce jeune coeur: c'est empoisonner dans sa source le fleuve de vie qui coule dans les veines de cet enfant. Quand le sang d'un homme a été altéré par quelque substance vénéneuse, que de temps et de remèdes ne faut-il pas ensuite pour le débarrasser des éléments impurs qu'il charrie? Qui donc purifiera l'âme de vos enfants, si, par votre imprudence et vos gâteries, vous laissez des germes de corruption s'introduire en elle, dès les premières années de la vie!

Mais ici vient la grande difficulté.

Où trouver des mères de famille assez franches pour avouer qu'elles ont gâté, qu'elles gâtent leurs enfants? Elles ont à leur service mille excuses pour justifier leur conduite. Autour d'elles, chacun remarque la mauvaise éducation qu'elles donnent à leurs enfants: elles seules ne l'avoueront jamais.

Essayons pourtant de tourner la difficulté. Montrons dans le détail comment certaines mères se comportent vis-à-vis de leurs jeunes enfants. Disons tout haut les conseils que le démon leur suggère tout bas pour excuser leur faiblesse et gâter ainsi les âmes qu'elles ont mission de préparer à la vie chrétienne.

Sans doute, Mesdames, vous reconnaîtrez facilement dans cette description la manière d'agir de quelques-unes de vos amies. Peut-être, même, en y regardant de plus près, trouverez-vous des remarques qui vous conviennent... Dans ce cas, prenez-les en bonne part et faites-en votre profit. Mais avant d'entrer en matière, disons un mot d'une pratique moderne qui s'est introduite dans bon nombre de familles.

Est-il avantageux de laisser les enfants tutoyer leurs parents?

Autrefois cette familiarité de langage était entièrement inconnue au foyer domestique. On employait, au contraire, même dans l'intimité de la famille, des formules qui nous semblent aujourd'hui bien solennelles et bien distantes. Le fils adressait la parole à Monsieur son père et celui-ci répondait à Monsieur son fils... Depuis on a changé tout cela. Dans nombre de familles, les enfants sont à **tu** et à **toi** avec père et mère, oncles et tantes, cousins et cousines, tout le monde, y compris même parfois Monsieur le curé de la paroisse.

Est-ce un progrès, ou une décadence, une abdication partielle de la dignité paternelle, ou un procédé favorable à l'éducation et à la formation du caractère?... Les uns l'affirment tandis que d'autres, en bien plus grand nombre, le nient énergiquement. Je ne veux pas me prononcer dans une question si délicate; mais, par exemple, prétendre, comme le font les partisans du tutoiement, que cette habitude n'affaiblit en rien le respect dû aux parents, qu'elle rend l'obéissance plus facile, qu'elle donne de la vigueur et de l'énergie au caractère, je ne serais certes pas disposé à l'admettre. D'ailleurs une chose me prédispose contre cette pratique, c'est que, d'ordinaire, tous les enfants gâtés tutoient leurs parents. Ce n'est pas là une bonne note en faveur du système. Dites-moi, parents chrétiens, ce tutoiement moderne ne vous semble-t-il pas avoir été introduit dans les familles plus par le coeur que par la tête?

Qu'en pensez-vous?

L'INHUMATION SUR LE CHAMP DE BATAILLE

La lutte acharnée n'a accordé aucun répit pour l'inhumation de nos morts. Ils gisent depuis plusieurs jours sur le sol acheté au prix de leur sang. La vue de ces cadavres qu'on laisse sans sépulture est pénible. Ces héros ont droit à une tombe. Le service de santé demande aux aumôniers de veiller à leur ensevelissement.

Nous répartissons le champ de bataille en quatre zones. Chacune d'elles sera visitée avec soin par des équipes de brancardiers manoeuvrant sous notre direction. Je suis chargé de la partie comprise entre notre tranchée d'attaque et les secondes tranchées allemandes. C'est un vaste secteur, long de deux kilomètres, d'une profondeur qui varie suivant les courbes des lignes ennemies. Il est coupé en deux fractions de caractère très différent: à l'Ouest, une plaine dénudée au milieu de laquelle nos fouilles seront faciles. A l'Est, l'aspect est presque celui d'une chaîne de montagnes. Le terrain, naturellement accidenté, a été bouleversé avec violence par l'explosion des mines. Trois gigantesques cratères se sont formés, dont l'entonnoir atteint 40 mètres de creux. Tout autour s'étagent de petits mamelons crayeux où la marche est rendue pénible par l'éboulement du sol et l'amoncellement des engins de guerre. Ce domaine m'est confié pour en faire un cimetière.

Une quarantaine d'hommes sont mis à ma disposition. Je les devise en trois groupes qui parcourront méthodiquement la funèbre étendue, de manière à ce qu'aucun corps n'échappe à leurs recherches. Les tombes seront, autant que possible, collectives, et disposées à proximité des routes, afin que leur emplacement soit mieux répéré et qu'on en puisse conserver plus respectueusement le souvenir. L'aumônier se réserve le soin de recueillir les papiers trouvés sur les morts. Il leurs assurera la dernière aumône qu'ils continuent de souhaiter: une prière pour leur âme et une croix sur leurs cendres.

Les premiers cadavres que nous découvrons datent des combats anciens livrés en ces mêmes lieux six mois plus tôt.

Quelques Allemands, reconnaissables à leurs bottes: c'est l'exception. Presque tous sont des Français. Tombés entre les lignes, dans une tentative alors infructueuse, nos malheureux compatriotes ont dû attendre six mois leur sépulture. Notre succès leur apporte enfin la pelletée de terre qui recouvrira leur dépouille.

Ces squelettes ont gardé leur attitude de combattants: l'arme en main, ils font toujours face à l'ennemi, jusque dans la mort. Beaucoup sont à demi cachés dans des trous d'obus où leur agonie est venue s'achever. Quelques visages seraient encore reconnaissables à des yeux amis. Une tête de Sénégalais n'a rien perdu de ses lignes ni de sa couleur. Les vêtements sont en mauvais état, pourris d'humidité, déchiquetés par le va-et-vient de la mitraille qui n'a cessé de dévaster cette zone de feu. Plus aucun signe d'identité permettant de rendre un nom à ces braves. Ce qui reste d'eux en ce monde est voué à se confondre définitivement avec la poussière anonyme qui fera de cette lande un reliquaire de la patrie.

D'autres ossements ne sont même pas transportables: qu'on leur donne du moins, là où ils gisent, un linceuil fait de notre terre de France. Ce sera notre suprême marque de respect à nos héros. Une grande croix dominera ce lieu de rendez-vous lugubre, dont les hôtes oubliés disparaîtront bientôt dans l'humus du sol. Sur deux planches de bois nouées d'un fil de fer, j'inscris ces mots: "Douze soldats français reposent ici. Une vingtaine dans le voisinage. Que Dieu recueille leurs âmes!"

Les cadavres récents sont moins affreux, ayant gardé toute leur forme humaine: plusieurs conservent même l'apparence de la vie. Mais le coup qui les atteignit est plus visible, et l'impression, à chaque rencontre, plus douloureuse.

Ces clairs visages de vingt ans riaient encore, il y a quelques jours. J'en reconnais dont la grâce juvénile m'avait frappé. Je revois leur sourire, leurs yeux limpides où brillait leur âme, le beau rayonnement de leur pureté, cette fraîcheur de physionomie que ni le temps ni le mal n'avaient fatiguée... Ils pensaient à la bataille sans souci, ne s'assombrissant pas à l'idée que, peut-être, ils n'en reviendraient plus... Ils étaient si vivants, et ce fut si rapide!

A peine en marche, ils furent fauchés au commencement de l'assaut. 100 mètres, 200 mètres en avant de nos lignes: leur carrière de gloire s'est arrêtés là, sans qu'ils aient eu le temps de tirer un coup de fusil. Paquets de cartouches, sacs à grenades, musettes gonflées de vivres pour deux jours: on les avait équipés en prévision d'une longue poursuite de l'ennemi Leur charge de munitions est restée intacte. Tout leur élan a été brisé par un morceau de métal, tout leur rêve...

Victimes de la première heure, ils n'ont pas connu l'enchantement de la victoire. Quelle récompense humaine ira les rejoindre dans la mort pour les dédommager d'avoir si peu joui de la vie? La France n'aura pas assez de croix de guerre pour les épingler sur leurs uniformes, pas même un cercueil pour les ensevelir. Pas un drapeau ne s'inclinera devant leur dépouille pour lui adresser le salut de la patrie reconnaissante. Et de quelle consolation serait ce vain éclat de gloire pour leurs yeux éteints? Pauvres morts obscurs, abandonnés de tous en ce monde, que vos espoirs de bonheur se hâtent de chercher un refuge dans l'immortalité de Dieu!

Peu de corps sont gravement mutilés. Une balle dans la tête ou au coeur; un éclat d'obus trouant le crâne: ces blessures n'ont pas infligé à nos soldats la même empreinte cruelle que le tir des 75 sur les Allemands atteints en masse et horriblement broyés. La plupart sont morts sur le coup, sans souffrance. L'expression des figures demeure calme, douce: on les croirait seulement endormies.

Un lieutenant a été projeté sur le sol, la face contre terre, par un coup reçu en pleine poitrine. Je le retourne sur le dos pour l'identifier. Il est jeune, élégant, rasé de frais, vêtu de linge neuf. Toute sa tenue est d'une impeccable correction. Ce devait être un brillant officier; dans le monde, un danseur charmant. Je trouve dans sa poche une paire de gants de fil, jaune clair, à peine usagée. Elle me servira à remuer les cadavres déchirés et maculés dont le contact est parfois pénible. Quelques-uns, plus abîmés, répandent déjà une odeur de corruption...

Nous détachons les plaques d'identité suspendues au poignet ou au cou, pour les fixer à la croix de chaque tombe. L'inscription se conservera plus longtemps sur ce métal. Copie en est prise et une fiche correspondante jointe au paquet de souvenirs que l'on retire de chaque défunt. Quel inventaire de misère! Nos troupiers ne portent sur eux rien qui vaille, d'ordinaire. Mais leur héritage sera encore une inestimable richesse pour ceux qui les pleurent.

Il n'est pas facile de procéder à cette exploration et à ce dépouillement. Les capotes sont boutonnées, raidies par l'humidité, enveloppées d'un réseau de courroies auxquelles sont suspendues sacs, cartouchières, bidons, musettes. Le sang et la boue coagulés revêtent les poches d'une sorte d'enduit. Nos camarades ont caché dans leurs vêtements de dessous leurs objets les plus précieux. Ciseaux et couteaux en mains, nous les déshabillons, allant chercher jusque dans une pochette de la chemise ou dans une doublure du pantalon la médaille qui fut cousue par une main pieuse, le portefeuille bourré de lettres familiales, parfois une pièce d'or mise en réserve. On retire tout pêle-mêle: du linge, du tabac, du papier à lettre, un briquet, un couteau, un bout de chandelle, quelques sous. On n'élimine que ce qui ne représente aucune valeur d'argent ou de souvenir: la charge sera lourde à la fin de notre récolte.

Les papiers surtout son conservés avec soin: carnets de route relatant d'un mot quotidien les impressions de la campagne; images de piété, portraits, correspondance. Paperasses froissées, flétries, détrempées par la pluie, souvent tachées de rouge et même transpercées par le projectile meurtrier. Elles représentent un trésor d'affection, des promesses de prière, des espérances de bonheur, des serments, des adieux, un espoir..

A plusieurs reprises, sur un feuillet mis en évidence, je lis des recommandations en cas de décès: "Prière de prévenir, à telle adresse. Je supplie celui qui ramassera mon corps de faire parvenir ce paquet à ma femme. Après ma mort, mettre mo nalliance dans mon porte-monnaie et confier le tout à tel camarade." Puis des volontés religieuses du défunt: "Je déclare appartenir à la religion catholique et je réclame le secours du prêtre." Sur un très petit nombre de cadavres, aucune indication: ni plaque d'identité, ni livret, ni numéro du régiment, ni enveloppe portant un nom. Ceux-là ne pourront être identifiés. Ce sont les disparus à la tombe ignorée, au sort enveloppé de mystère. Dieu seul suivra du regard ces vies perdues aux yeux des hommes.

L'ensevelissement se fait avec peine. Sur ce sol criblé de trous et ravagé par l'incessante pluie, nos équipes s'épuisent à porter leurs civières pesantes. Elles sont en vue de l'ennemi qui poursuit de son tir d'artillerie les moindres rassemblements. Nos silhouettes dessinent sur la hauteur une cible dangereuse. Un obus tombe en pleine route, à 300 mètres de nous, bousculant un convoi dont les attelages s'enfuient au galop. Un second éclate presque au milieu de notre groupe. La commotion jette à terre ceux de nos camarades qui étaient restés debout, n'ayant pas entendu venir le monstrueux projectile. L'un d'eux se relève blessé au visage. J'ai senti comme un vigoureux soufflet sur la joue; des morceaux de craie, projetés par l'explosion, m'ont frôlé et marqué au passage d'une égratignure. Notre tâche doit s'interrompre: il serait trop triste d'avoir à creuser pour l'un des nôtres une nouvelle tombe s'ajoutant à toutes celles-là.

Le calme rétabli, nous pénétrons dans les lignes allemandes. Les cadavres y sont plus nombreux. J'en compte en un endroit jusqu'à vingt étendus les uns près des autres, comme s'ils avaient été renversés par le même éclatement. Vingt et demi: il ne reste d'un dernier corps que les membres inférieurs: la tête et le tronc ont disparu. L'identification est facilitée par la port de la plaque militaire, plus régulièrement conservée que chez nous.

Des morts gisent au fond des tranchées, quelques-uns dans les abris, à 5 mètres de profondeur. Nous ne pouvons songer à les retirer, faute de temps et de sécurité, car les Boches continuent de nous bombarder durant que nous enterrons leurs propres camarades. On les ensevelira donc dans cette terre où ils ont creusé eux-mêmes leur tombe. Nous les groupons par deux, par six, en paquets plus denses, et nous abandonnons dans ces creux de guerre, sous un vêtement d'argile, les ossements de l'envahisseur. **Gott mit uns,** proclame la plaque de leurs ceinturons. S'ils ont vécu sincèrement de cette foi, qu'ils meurent avec cette confiance et que leurs âmes retrouvent en Dieu les âmes de nos frères, toutes réconcilées dans la sainte patrie!

Le soir, exténué, je reviens seul, ma pelle sur l'épaule, à travers la longue plaine désolée. Les petites croix que nous avons plantées sur nos mottes funèbres mettent une lueur de pitié religieuse sur ce désert où tout est détruit: la beauté du paysage, l'espoir des moissons, la vie des hommes. Des troupiers vont et viennent à leurs corvées; ils s'arrêtent au passage, regardent, déchiffrent une inscription, puis reprennent leur marche à travers ce royaume de la mort, insouciants, comme s'ils étaient incroyants. Tous ces défunts d'hier recevront-ils beaucoup de prières de ces milliers de survivants?

C'est mon devoir de prêtre que d'accomplir cette oeuvre de charité. Je m'agenouille à la lisière de la nécropole dont je viens d'être le fossoyeur. Mon **De profundis** s'élève vers le ciel, accompagnant de sa supplication les vies qui ont émigré de ce point de l'espace pour entrer dans l'immensité sans limites et dans la durée sans fin, où les attend le jugement de Dieu.

Abbé Th. de P.

Autour de la Ferme

AVANTAGES D'UNE SEMENCE DE BLE D'INDE

La semaine dernière, j'ai indiqué, en vous parlant du blé d'Inde, le choix de la semence, du terrain, le temps et la manière de semer. Il ne faudra pas oublier ce qui a été dit de la manière et de la nécessité de faire périr les mauvaises herbes qui poussent toujours, même dans un terrain bien préparé. Vous avez compris que 15 à 20 acres en blé d'Inde ne nécessitent pas autant de travail qu'on pourrait le croire. Il me reste à vous rappeler les avantages que vous en retirez, me réservant de vous dire à temps ce qu'il faudra faire pour le récolter.

Le blé d'Inde, soit qu'on le mette en silo, soit qu'on le conserve en quintaux, peut être utilisée pour tous les animaux. Les cultivateurs qui gardent des vaches à lait en hiver, s'en trouvent très bien. L'usage du hache-paille ne s'est pas, sans doute, généralisé encore, mais un plus grand nombre de cultivateurs s'en sont servi, cet hiver, pour leur blé d'Inde et leur paille, et ont fait ainsi une nourriture très appréciable. On sert encore le blé d'Inde sans le hacher et on en est encore très satisfait. Si vous ajoutez que cette récolte va vous donner 5 à 6 tonnes par acre, vous comprenez que c'est résoudre passablement bien le problème des fourrages.

On peut très bien hiverner les chevaux à la paille et avec très peu d'avoine. Mais cette nourriture est bien sèche et parfois même dangereuse, parce qu'elle produit la constipation. En bien des cas on a dû recourir au maréchal, dépenser une somme assez ronde, et trop souvent subir des pertes considérables. Le blé d'Inde vert est venu mettre fin à tous ces soucis.

Mais pourtant, direz-vous, c'est agréable d'aller par la prairie, au temps des foins. Autrefois, en effet, c'était attrayant: le foin naturel était beau et fort. En une journée on en coupait plusieurs tonnes. Mais aujourd'hui, ce n'est ni attrayant ni payant: les côteaux sont desséchés, il faut y promener la faucheuse une bonne partie du jour pour couper une tonne. Les bas-fonds vous donnent plus, mais vous y prenez un foin d'une bien triste qualité, parfois un foin dont le pied croupi dans l'eau et par compte est devenu dangereux. Les animaux contractent des maladies, ou du moins n'y trouvent pas la nourriture nécessaire. Pourtant vous dépensez beaucoup pour le faire en été, comme pour le charroyer en hiver. Comme résultat, vos animaux dépérissent et vos champs se remplissent de mauvaises herbes.

Sachez le bien, le terrain qui vous donne du blé d'Inde est par ce fait préparé à produire du blé l'année suivante. Donc, non seulement cette nouvelle culture vous donne un très bon foin, mais elle est encore un puissant moyen de nettoyer vos terres. Le travail de sarclage vaut presqu'un bon guérêt d'été, et le gros feuillage du blé d'Inde n'introduit pas sans doute dans le sol des gaz comme le font la luzerne et tous les trèfles. Cependant il est reconnu qu'un relevage de blé d'Inde vous donnera toujours un gros rendement en blé, l'année suivante.

J'allais oublier un autre avantage: au mois d'août, vos pâturages se dessècheront et les vaches tarissent. Alors, si vous avez un grand champ de blé d'Inde, rien de facile comme de donner une fois ou deux par jour une portion de fourrage vert.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LA FAMINE DES TROUPEAUX

Trop peu d'importance est attachée à la conservation des jeunes veaux. Leur chair est un mets fort prisé et qui obtient toujours un bon prix. Parce qu'ils y trouvent un rapide profit, nos cultivateurs n'hésitent point à vendre leurs jeunes veaux. Il en résulte une menace pour l'avenir des troupeaux. On frappe à la source même de la production future tant de viandes que de lait, fromage et crème: M. Fraser, commissaire du bétail en notre province, déclarait que nous perdions économiquement de ce chef et qu'en vendant si jeunes tant de nos veaux nous supprimions l'un des plus efficaces moyens de lutte contre la famine et la ruine des troupeaux décimés par les exigences de la guerre actuelle. Ce n'est pas au Manitoba seulement que se fait sentir ce mal. Il est aussi patent dans les autres provinces. Ainsi, dans la Nouvelle-Ecosse, la semaine dernière encore, on demandait au gouvernement de prohiber l'abattage des veaux si l'on voulait ne point tarir à sa source l'élevage.

Nul doute qu'il faudra en venir à ce moyen radical, si l'on continue à abattre autant de jeunes veaux.

DISTRIBUTION GRATUITE DE FEUILLES DE LAIT

Les vaches n'ont pas toutes la même valeur. Voici un exemple frappant qui vient d'arriver à notre connaissance: Dans un troupeau laitier où l'on pratique le contrôle, se trouvaient deux bêtes de cinq ans. Pendant l'année 1916, l'une a donné 6,616 livres de lait et 204 livres de matière grasse; l'autre a produit 8,370 livres de lait contre 288 livres de gras. Ceci représente une différence de vingt-sept dollars dans le rendement de ces deux vaches. Leur propriétaire en a été très surpris; il ne s'attendait pas à trouver un écart aussi considérable. Voilà un cultivateur qui trayait lui-même ses vaches, qui était tout le temps au milieu d'elles, et qui ne les connaissait pas.

Etes-vous bien sûr qu'il n'y aurait par deux vaches de ce genre dans votre troupeau? Voulez-vous les découvrir, et économiser ainsi du temps, de l'argent et du travail? Contrôlez la production! Ne conservez dans votre troupeau que les meilleures bêtes, et vous serez sûr d'avoir des vaches qui vous récompenseront et au-delà de tout ce que vous dépensez sur elles.

Adressez-vous au Commissaire de l'Industrie Laitière, Ottawa, pour avoir des feuilles de pesées quotidiennes ou de trois pesées par mois. Elles sont distribuées gratuitement.

C. F. W.

UNE EPREUVE MOYENNE

Tout le monde sait que la richesse du lait, c'est-à-dire la quantité de matière grasse qu'il renferme, varie beaucoup d'une traite à l'autre ou d'un mois à l'autre, et pour plusieurs raisons. On ne peut donc connaître la "richesse moyenne", pour une vache quelconque, qu'en prenant la production totale du lait et de gras de l'année. Le propriétaire qui a soigneusement contrôlé la production toute l'année dernière peut alors dire en toute certitude: "Cette vache avait l'année dernière une moyenne de 3 pour cent de gras; celle-ci a donné 3.9 pour cent". Point n'est besoin de peser tous les jours et toutes les traites pour connaître la quantité totale de lait: on peut peser trois jours par mois et évaluer la quantité totale d'après le résultat des six pesées; on fait, aussi, tous les mois, l'épreuve d'un échantillon composé, formé d'échantillons prélevés sur toutes ces pesées.

Il est possible qu'une épreuve moyenne de 3 pour cent représente une plus grande quantité de gras par an qu'une épreuve de 3.9. Tout dépend de la quantité de lait produite. Dans tous les cas, une chose est certaine: on ne peut être sûr qu'en pesant le lait et en l'échantillonnant régulièrement. Pouvez-vous affirmer que chacune de vos vaches vous a donné 240 livres de matière grasse l'année dernière?

On peut obtenir gratuitement des feuilles de pesée en en faisant la demande au service de l'industrie laitière à Ottawa. Chaque laitier devrait contrôler la production de ses vaches, sélectionner ses bêtes afin de ne garder que les meilleures et augmenter la production totale et moyenne de tout le troupeau. Voilà le seul moyen de faire de l'argent en industrie laitière.

C. F. W.

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$10.75	$11.95
Bon	$10.25	$10.75
Ordinaire	$9.00	$10.00
Taures.—		
Choix	$10.00	$10.50
Bon	$9.00	$9.75
Ordinaire	$8.00	$8.75
Vaches.—		
Choix	$9.00	$9.50
Bon	$8.00	$9.00
"Canners"	$3.00	$3.75
Ordinaire	$7.25	$8.00
"Bulls".—		
Bon	$7.00	$8.00
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Oxen".—		
Bon	$7.50	$8.00
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$11.00	$13.00
Bon	$7.75	$8.50
"Feeders".—		
Choix	$6.75	$8.25
Bon	$6.00	$6.50
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$7.50	$8.10
Ordinaire	$6.75	$7.25
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
De choix	$15.75	$16.00
Lourds	$10.50	$11.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$5.50
Truies	$8.00	....
Moutons.—		
Agneaux	$11.50	$12.50
De choix	$8.50	$9.25

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.34
Beurre—	
Crémerie	.42—.43
De ferme	.29—.31
Saindoux—	
Tierçons	.26¼
Seau, 20 livres	$5.45
Baril, 50 livres	$13.25
Viandes—	
Boeuf	.17
Veau	.17
Mouton	.21
Porc	.23½
Bacon. Flanc	.32
Gruau—	
Sac de 80 livres	$3.70
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$47
Son. La tonne	$38
Gru. La tonne	$41
Sucre—	
Granulé. Extra	$9.00

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba	$1.90
Betteraves. La livre	.03
Oignons. La livre	.10
Choux. Nouveaux	.11
Carottes. La livre	.04
Rabioules. Nouvelles. La livre	.01½
Foin—	
"Timothy" No 1	$14.75
"Timothy" No 2	$12.75
"Red Top". No 1	$12
"Red Top". No 2	$10
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$7.70
Lakewood	$7.52½
Harvest Queen	$7.45
Medora	$7.05
XXXX	$6.80
Western Canada	
Purity, sac de 98 livres	$7.70
Medallion	$7.52½
Three Stars	$7.45
Maitland	$7.15
Ogilvie	
Royal Household	$7.70
Glenora	$7.45
Manitoba	$7.15
Graham	$7.45
Whole Wheat	$7.45
Peaux—	
Gelées	.18—.18½
De mouton	.35—$2.00
Brutes No 1	.08
Brutes No 2	.07
Laine. Brute	.30—.33

AUX CANTONNEMENTS

Que fait le prêtre-soldat aux cantonnements, M. l'abbé Baisné nous l'apprend

Voici quelques détails sur notre vie religieuse au cantonnement: à peine installés, nous cherchons l'église, et, dès le premier soir, nous avons une réunion qui groupe déjà une assistance consolante. Le lendemain, notre église est comble. Nous récitons la prière du soir — celle du soldat, — deux dizaines de chapelet, que nos poilus ne disent pas sur leurs doigts, comme nos bonnes vieilles grand'mères, mais sur de bons et beaux chapelets qu'ils égrènent sans respect humain, tout grand déployés. Ils les ont traînés et usés dans leurs tranchées, car c'est un objet dont ils n'aiment pas à se séparer. J'en ai trouvé bien peu qui ne le possèdent pas. S'ils l'ont perdu, ils nous en demandent un autre avec une simplicité qui fait plaisir. Je sais que beaucoup le récitent tous les jours. L'un d'eux me disait récemment:

—Quand je suis seul au créneau ou que ça bombarde trop fort, je prends mon chapelet et je n'ai plus peur!

Ce n'est pas un isolé.

Les prières terminées, nous donnons le Salut, et je vous assure qu'on a peine parfois à se défendre contre une douce émotion devant ces hommes qui chantent, avec leurs voix chaudes et prenantes, nos vieux motets liturgiques ou des cantiques qu'ils savent par coeur, à force de les répéter. Quelques conseils leur sont donnés après la bénédiction, et jamais prédicateur ne fut mieux écouté. Ces braves gens vous plantent dans les yeux un regard bien droit et qui ne se fatigue pas; on ne cesse qu'à regret de leur parler.

... Tous les soirs, quand le jour baisse et que la soupe est mangée, nos soldats se dirigent par petits groupes vers l'oratoire improvisé. La petite cour y attenant s'emplit peu à peu.

Le soldat aumônier serre cordialement la main des arrivants. Là, officiers, soldats, se trouvent confondus dans une même amitié. Les distances s'effacent: il n'y a plus que des chrétiens, enfants du même Père qui est aux cieux.

Il en arrive toujours, et l'aumônier ne se presse pas trop de commencer. C'est que la soupe n'est pas servie à la même heure aux escouades: l'heure, ici, n'est donc pas toujours militaire.

Pas banal, vous allez voir, le spectacle qui vous est offert.

Debout, rangés en demi-cercle, nos territoriaux, le képi à la main, prient gravement et d'une seule voix. Pendant la dizaine de chapelet, leur front devient pensif, leur visage mélancolique. C'est qu'en égrenant cette fraction du rosaire ils prient pour leur famille de là-bas et la famille du régiment, pour les morts, les blessés, les survivants, pour notre grande famille, la patrie française.

Ces intentions réclament une prière fervente. Elle l'est, je vous assure.

La prière a cessé; un instant de silence a suivi, et l'un d'eux — ce n'est que l'un d'eux apparemment — s'avance d'un pas et prend la parole: c'est le prêtre soldat, surpris lui-même de prêcher en pareille tenue, en capote, presque en redingote, à la manière d'un pasteur protestant.

Tous l'écoutent dans un religieux silence, un silence d'église. Il parle simplement, sans viser à l'éloquence. C'est une causerie où, dans un tête-à-tête, dans la fusion des coeurs qui se comprennent, se devinent, le prêtre expose sobrement un point de la doctrine ou de la morale catholique, s'efforçant à la fois d'instruire, de toucher, de dissiper les malentendus, les préjugés, de réduire à néant les objections — toujours les mêmes et toujours ineptes — que l'impiété ne cesse de ressasser.

Que de choses seront ainsi enseignées, rappelées dans ces petites conférences quotidiennes! Ces instructions ont un ordre, un enchaînement, il est donc regrettable que les auditeurs ne puissent les entendre régulièrement. Mais le service, en particulier celui des tranchées, retient plus de la moitié du bataillon.

Le chant d'un cantique dont quelques bons chanteurs (le sergent-fourrier B... et le caporal brancardier N...) exécutent les couplets et tous le refrain, permet aux sentiments de s'épanouir un peu.

La réunion s'achève par la prière du soir. Qu'il semble bon à ces braves soldats, à la fin d'une rude journée, de se remettre avec abandon entre les mains de Dieu et de se confier en la maternelle protection de la Sainte Vierge! Si braves qu'ils soient, nos grognards nos poilus, comme nous disons, sentent néanmoins le besoin, aux soirs de lendemains toujours incertains de se retremper dans la prière. C'est alors qu'il leur semble bon de redire avec les timides apôtres: "Seigneur, restez avec nous, car il se fait tard!" Ils savent bien que si Dieu reste avec eux personne ne pourra les vaincre, ni rien amollir leur courage.

Une dernière supplication: la prière pour la paix, celle de Benoit XV, pour la paix précédée de la victoire, paix honorable pour la France et ses alliés, et qui comporte la fin de la grande Allemagne. Nous invoquons encore Notre-Dame des Victoires, saint Michel, Jeanne d'Arc: voilà de grands amis de la France, bien capables de nous obtenir la victoire!

La réunion a pris fin. Quelques soldats, pourtant, restent après les autres; certains sollicitent des chapelets, des médailles, des scapulaires du Sacré-Coeur; d'autres ont quelque confidence à faire à l'aumônier. C'est qu'un courant de cordiale sympathie s'établit vite entre le prêtre et le soldat. Tous deux sont si bien faits, en cette heure grave surtout, pour se comprendre et s'aimer!

Abbé Herrault,

Infirmier régimentaire,

Aumônier du 1er bataillon, ...e territorial, vicaire à La Flèche.

LE MARCHE

Grains, bétal, produits

Mercredi.

Bon marché: le blé gagne 4 points et atteint $2.94, l'avoine monte 2⅜, se vendant 81⅜; le lin fait un bond de près de dix points trouvant preneur à $3.33½.

Moins d'activité qu'hier aux Cours à Bestiaux, et les prix varient peu. Beaucoup d'acheteurs qui prennent tout bétail de première qualité, mais on offre surtout du bétail de qualité inférienre. Toujours même excellent marché pour les laitières. Le porc perd 25 sous, ne se vendant que $15.75, première qualité.

Cote du Grain

Mardi soir, le 15 mai 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord..	285		275	270	270
No 2 Nord..	282		273	267	267
No 3 Nord..	277	Spécial	265	262	262
No 4 Nord..	265	265	245		
No 5 Nord..	240	240			
No 6 Nord..	195				
Fourrage ..	145				
AVOINE					
2 C. W.	76½				
3 C. W.	73½				
Extra 1 four	73½				
No 1 four ..	70½				
No 2 four..					
Rejeté					
ORGE					
No 3	132				
No 4	127				
Rejeté	107				
Fourrage ..	107				
LIN					
1 N. W. C...	313½				
2 C. W.	310				
3 C. W.	296½				
Rejeté	296½				

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.
INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.
La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Mai		76½	313	132
Juillet		72⅝	312	
Octobre	222	59⅞		

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

En Province

SAINT-PIERRE-JOLYS

Hier, au prône, Monsieur le Curé a donné à la paroisse le compte-rendu des dépenses et recettes de la paroisse depuis que nous sommes entrés dans notre église neuve. Ce compte-rendu a paru aux paroissiens très intéressant; mais, je crois, a aussi étonné tout le monde.

La paroisse de Saint-Pierre, depuis juillet 1905, — les revenus de 1904 avaient été absorbés par les derniers comptes de la construction, — au 31 décembre 1916, a payé $20,515.47, pour capital et intérêt.

Assurances, $2,143; à l'archevêché, cathedraticum, $857; Componendes, $425; Sainte-Enfance, $209; Propagation de la foi, $605; quêtes commandées, $297; offrande au Petit Séminaire, $700. Tout cela forme une somme de $3,093.

Il faut ajouter à cela tous les dons tout à fait volontaires qui se sont faits à l'église de Saint-Pierre: orgue, $2,000; chadeliers d'autel, $700; lustre, $400; vases bronze doré, $80; ornements de deuil, $300; et multitude de dons faits à l'église montant à environ $6,000. De plus, l'orgue de $2,000 qui était payé avant d'être mis en place.

Après avoir donné ce compte-rendu, Monsieur le Curé lut le compte-rendu officiel de la paroisse pour l'année 1916.

Saint-Pierrois.

SUFFREN

M. A. Béliveau a eu le malheur de perdre sa maison et tout son ménage par le feu. Point d'assurance. Toutes nos sympathies.

• • •

M. Joseph Mousseau est parmi nous pour y demeurer.

SAINTE-MARTHE

(Rocanville), Sask.

M. James Hayden vient d'épouser (avec dispense), sa cousine au troisième degré, Mlle Fleury, de Saint-Lazare, Man. Nos voeux de prospérité et de bonheur.

• • •

Le jeune ménage Perrault-Gagnon a reçu une gentille aînée, qui s'appelle Marie-Madeleine-Joséphine. Les grands-parents maternels, autrefois de Saint-Norbert, Man., étaient parrain et marraine. Si Dieu lui prête vie, on s'est bien promis de faire de cette enfant, sinon une religieuse, du moins une bonne chrétienne.

• • •

Mme Agnes Old, ancienne cuisinière au presbytère de Sainte-Marthe, est décédée samedi, chez un brave propriétaire de Welwyne, M. J.-C. Atkins. Ses funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Augustin, de Brandon. Le R. P. Meindre, curé de Sainte-Marthe, son ancien maître, — qui l'a visitée deux fois durant sa maladie, — l'a recommandée aux prières publiques, dimanche, et le lendemain il célébrait le saint sacrifice pour le repos de son âme.—R. I. P.

VASSAR

Samedi, M. le professeur de l'école du Sacré-Coeur et M. Hormisdas Charpentier sont allés passer toute la journée en visite chez M. le Curé Rivard, de Woodridge. M. le Curé a été des plus charmant. Ils ont fait une longue promenade en auto, visitant le pays environnant. Le soir, M. le professeur a chanté de beaux cantiques au mois de Marie, puis il a pris le train pour revenir à Vassar content de sa visite au Rév. M. Rivard.

• • •

M. et Mme A. Cayer, ainsi que leur fils Albert, étaient en visite dimanche, chez M. Lefebvre, de Vassar.

• • •

M. Alphonse Beaudry, de South Junction, est arrivé à Vassar pour y faire sa résidence permanente. Ce monsieur doit bâtir une belle maison de ville, avec toutes les améliorations modernes: fournaise, chambre à bain, etc. Cette résidence coûtera dans les $3,000. Mme Beaudry nous est arrivée le jeudi matin pour demeurer temporairement dans la salle Beaudry, jusqu'à ce que la maison soit terminée. Soyez les bienvenus, M. et Madame, dans notre village de Vassar.

• • •

M. J.-A. Beaudry et son fils Paul sont allés à Winnipeg cette semaine.

• • •

M. Joseph Charpentier doit partir pour Eli où il demeurera tout l'été, ainsi que son gendre, M. Hébert.

• • •

Dimanche, M. le professeur de l'école du Sacré-Coeur est allé passer la journée à la Villa des Sapins.

• • •

Cette semaine, la croix d'honneur a été de nouveau décernée à M. Hermisdas Cahrpentier, pour sa bonne conduite en classe et ailleurs.

• • •

M. A. Cayer doit se livrer sous peu à l'élevage de moutons et des vaches à lait. M. Cayer se propose d'envoyer sa crème à Winnipeg. Il prétend que cette industrie est plus payante. Succès à M. Cayer.

• • •

A l'école du Sacré-Coeur, la médaille d'argent a été décernée pour cette semaine à Mlle Yvonne Métail pour sa bonne conduite en classe et ailleurs.

• • •

Lundi dernier, M. le professeur de notre école est allé rendre visite à la Villa des Champs. Il est revenu enchanté de la beauté de cette ferme.

• • •

Nous regrettons d'apprendre que M. Lucien Bruin a été retenu à la maison toute la semaine par un gros rhume.

Ex. Animo.

BELLEVIEW

Naissance.—M. Noé Bernard vient de recevoir, non pas par la malle, mais comme par enchantement, un quatrième enfant. Et c'est un gros garçon qui s'appelle Joseph-Alfred-Noé. Parrain et marraine, M. et Mme Loiselle.

• • •

Décès

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme J. Gonty (née Caté) emportée à la fleur de l'âge dans l'éclosion de ses quarante ans. La défunte est décédée le 5 courant, à l'hôpital général de Winnipeg. La dépouille mortelle, transportée ici, a été exposée à sa demeure.

Le service fut chantée dans notre église, et elle fut inhumée dans le cimetière de Grande C'airière. Les porteurs étaient: MM. Barré, Hénuset, Miles, Campion, Gilliard et Henuset. Le service fut chanté par M. l'abbé Pierquin, de Grande Clairière. Une foule considérable assistait aux funérailles.

La défunte a succombée après une longue maladie, soufferte avec résignation. La regrettée disparue laisse pour pleurer sa perte, son époux et sept enfants. La famille remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoignée de la sympathie en cette occasion.

J.-F. T.

LORETTE

Naissance. — Le 10 mai, Joseph-Orille-Ferdinand-Paul, enfant de M. Orille Rheault et de Lauda Pelletier. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Rheault, oncle et tante de l'enfant.

Mignon.

ELIE

M. et Mme Jos. Miron étaient de passage ici la semaine dernière, en voyage de noces. Le soir de leur arrivée, il y eut soirée en leur honneur. On se sépara à une heure avancée, tous contents de la veillée.

• • •

M. H. Hébert, qui travaille au Portage la Prairie, était de passage ici, dimanche. C'est tout naturel.

• • •

M. et Mme Jean Hébert sont arrivés de Vassar pour demeurer parmi nous.

• • •

Mlle Laura Allaire était en promenade chez ses parents, dimanche.

• • •

Mlle Antoinette Aquin est allée en ville samedi dernier, pour affaires importantes.

• • •

M. E. Girardin était en visite chez ses parents, la semaine dernière.

Pilules reconnues pour leur valeur. — Les Pilules Végétales de Parmelee sont le produit de l'étude soignée des qualités de certaines racines et herbes et leur action sédative et laxative sur l'appareil digestif. Ce composé a obtenu le plus grand succès possible. Depuis des années ces pilules ont la réputation d'être la meilleure purgation qu'on connaisse. Dès le début on reconnut leur valeur et depuis elles n'ont cessé de jouir de la faveur populaire

Comme dimanche était un soir calme et serein, plusieurs se proposèrent de faire un tour d'auto. Vers les huit heures, nous partîmes, nous proposant d'en faire un fameux tour. Mais quel désappointement. Nous fûmes à peine partis que l'auto se mit en grève. Après plusieurs vains efforts pour la faire repartir, nous dûmes revenir à pied en respirant l'air pur à pleins poumons.

Gabriel.

SAINT-ALPHONSE

Dimanche, le 6 mai, a eu lieu à la salle paroissiale, une séance donnée par les élèves du couvent, au profit du couvent. La salle était comble et on remarquait parmi les spectateurs, M. Rousseau, curé de Mariapolis, le R. P. Antoine, de Notre-Dame de Lourdes, les RR. PP. Simon et Bénédict, de Saint-Léon, M. D. Thérien, maire de la municipalité. Les enfants ont donné cinq pièces, dont quatre en français et une en anglais. Trois de ces pièces furent jouées par les filles et une par les garçons. On peut dire qu'elles se sont vraiment surpassées et ont charmé l'assistance par leur naturel et la finesse de leurs pièces, ainsi que celle des petits garçons, qui fut très bien réussie. La séance a rapporté la jolie somme de $118.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer au succès de cette petite fête, soit par leur concours, soit par leur assistance.

• • •

Lundi, M. l'inspecteur Woods est venu visiter les écoles de Saint-Alphonse. Il s'est montré très satisfait de l'école, du couvent, surtout à cause des progrès qui s'y font dans la langue anglaise. Nous pouvons être fiers de notre école, sous tous rapports.

• • •

Baptêmes

Le 6 mai. — Marie-Clara-Madeleine, fille de Frédéric Buydens et de Clarisse Buydens. Parrain, Joseph De Kouing; marraine, Lydie Simoens.

Maurice-Jean-Baptiste De Jaegher, fils de Hector De Jaegher et de Martha Pouteau. Parrain, Jean-Baptiste Pouteau; marraine, Marie Pouteau.

Feuille d'Erable.

POULE D'EAU

Le printemps est maintenant arrivé pour de bon. Les eaux se sont complètement retirées des champs et l'herbe est déjà longue de plusieurs pouces.

• • •

M. D. Carrière a maintenant fini sa maison. M. Anatole Daoust est à terminer sa jolie maison à trois étages, qui sera la maison reine du canton.

• • •

MM. Télesphore et Henri Bernardin ont presque fini leurs semences. Ils ont déjà ensemencé 50 acres.

• • •

M. Alph. Bernardin est à terminer son bateau à moteur. On songe à construire une grand bateau pour Arthur Bernardin, Roy et Cie.

• • •

M. Télesphore Bernardin doit partir bientôt pour Elie. Reviendra-t-il seul cette fois?

J'entends clair.

FANNYSTELLE

MM. Alfred Hamel, Geo. Hetzel et A. Johnson viennent de faire l'achat d'autos, ce qui porte à la douzaine le nombre d'automobiles que possède Fannystelle et les environs. Aussi le mot Ford est l'expression du jour. Si les Fords avaient le droit de suffrage, ils auraient ici comme ailleurs la majorité.

• • •

M. et Mme Claire Lavigne, de Winnipeg, étaient la semaine dernière de passage ici, chez des parents.

• • •

Le Dr T.-J. Taylor vient de souffrir la perte d'une écurie qui fut détruite de fond en comble par le feu, vendredi après-midi. Il y a de l'assurance.

• • •

M. Crummy, d'Argyle, Minn., est en visite d'affaires ici.

• • •

Mlle Eva Guilbault, de la Banque de Commerce, de Winnipeg, est en promenade, ces jours-ci, dans sa famille.

• • •

La Rév. Soeur St-Charles, missionnaire Oblate du S. C. et M. I., du couvent de Saint-Joseph de Fannystelle, était en visite, la semaine dernière, à la Maison Chapelle de Saint-Boniface, Man.

• • •

Le 21 courant, au bureau de M L.-H. Piché, marchand, se tiendra la cour de révision des listes électorales. Les noms des futurs voteurs et voteuses y seront ajoutés. Ce sera très gracieux de voir les dites listes ornées des noms et prénoms de nos dames et demoiselles, en même temps que nous pourrons entendre le gentil gazouillement de l'élément féminin, aux assemblées politiques, aux jours de votation, etc., etc. Ceci est le beau côté du prétendu suffrage féminin. D'une autre part, souvenons-nous de cette petite devinette anglaise qui est certainement remplie d'esprit: "Why is a suffragette like an aeroplane? Because she is no earthly good!"

Peut-on attribuer le manque de nouvelles que nous constatons depuis quelque temps dans les colonnes réservées à notre courrier à la tranquillité de notre oasis? Au contraire, car le nombre d'actualités est toujours croissant dans notre village. Le correspondant est le seul responsable de ce silence. Donc, veuillez s'il vous plaît ne pas blâmer notre village.

• • •

C'est avec joie que nous apprenons que nous aurons parmi nous, le 7 juin prochain, le premier père de notre diocèse, en la personne de S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

• • •

M. L.-H. Piché a fait, ce matin, l'ouverture de sa fromagerie. Un bon nombre de nos cultivateurs se sont déplacés à une heure matinale pour apporter le lait. Nous souhaitons à M. Piché un succès sur toute la ligne.

Yvonnic.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Il y a quelque chose dans l'air

"C'est sûr, me disait l'autre jour mon ami "Jos, le Senteux", les jeunes brassent quelque mauvais coup. A tout moment des réunions, des airs affairés, je pense qu'ils préparent une séance. Ah! les gars de l'A. C. J. C., ils ont ça dans les bras les séances, il n'y a pas à dire."

Après ces renseignements de l'ami Jos., je me suis mis à les épier, et j'ai découvert que la séance en question se préparait pour le 3 juin, et même j'ai su à travers les branches que des musiciens du Cercle LaVérendrye de St-Boniface doivent prêter leur concours et nous chanter des "rigodons" qui ne font pas pitié. Espérons que c'est vrai.

Une chose certaine, c'est que s'ils montent une séance, ils peuvent être sûrs de tout l'encouragement que peut leur donner

Blanc d'Ecume.

• • •

Mariage

Lundi dernier, 4 mai, a été célébré le mariage de M. Jean-Baptiste Bleau et de Mlle Apauline Dufresne. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

• • •

Assemblée

Dimanche prochain, le 20 mai, après la grand'messe, il y aura assemblée générale des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, à la salle municipale. On y fera l'élection du conseil de la Société pour l'année 1917-18.

• • •

A. C. J. C.

Aux deux dernières réunions des membres du Groupe Langevin de l'A. C. J. C., tenues le 27 avril et le 6 mai, on a parlé de l'A. C. J. C. et du "Devoir électoral".

• • •

Succès

Nous apprenons avec un vif plaisir que notre ami, Joseph Hébert, élève de rhétorique au Collège de Saint-Boniface, vient de gagner une bourse de $50, aux examens de l'Université. Nous félicitons notre ami de ses nouveaux succès.

Encore un qui fait honeur à Sainte-Anne!

• • •

M. Ludger Robert, autrefois de notre paroisse, est décédé à Giroux, la semaine dernière. Le service et la sépulture ont eu lieu ici samedi matin.

Que la famille veuille bien agréer nos sympathies les plus sincères.

A TRANSCONA

Il y aura, mercredi prochain, le 23 mai, à 8 heures p.m., en l'église de l'Assomption de Transcona, une conférence donnée par l'honorable juge Prud'homme, sur "La Terre Sainte et les Légendes de l'Ouest". Les recettes seront au profit de l'église.

Les personnes de Winnipeg et de Saint-Boniface sont invitées spécialement à venir entendre le célèbre conférencier.

Les martyrs n'ont jamais rien craint; mais heureuses surtout les familles où parents et enfants montent ensemble au ciel.

Révision des Listes Electorales

La revision des listes électorales aura lieu d'ici à quelques jours. Des avis officiels indiqueront le lieu et la date des séances des greffiers, dans les différents comtés; puis ensuite, le lieu et la date des séances des juges siégeant en révision. Qu'on se mette sans retard au travail afin de nous assurer de bonnes listes. Tous les électeurs, hommes et femmes, doivent être sur ces listes. Nous publions un précis qui contient, croyons-nous, tous les renseignements dont le public a besoin:

Qualifications: Toute personne des deux sexes a le droit d'être inscrite sur la liste des électeurs en cette province, pourvu

(a) qu'elle soit âgée de 21 ans;

(b) qu'elle soit sujet britannique;

(c) qu'elle ait résidé dans la Province un an, et dans la division électorale trois mois.

(a) 21 ans

Toute personne devient en âge d'après la loi la veille de l'anniversaire de son 21me anniversaire de naissance. Il suffit que cette personne ait 21 ans le jour où le juge tient la Cour de Révision; il n'est pas nécessaire qu'elle ait 21 ans quand le greffier d'enregistrement prépare la liste. Ainsi, supposons que le juge tienne la Cour de Révision le 15 juin, une personne née le 16 juin et qui aura 21 ans le 16 juin peut se présenter devant le juge le 15 juin et se faire enregistrer.

(b) Sujet britannique

Toute personne née en Canada ou dans une possession britannique est par le fait même sujet britannique par sa naissance. Un étranger qui se fait naturaliser en aucun temps avant que le juge tienne la Cour de Révision peut se présenter à cette Cour de Révision et se faire enregistrer, et ceci s'applique même au cas où cet électeur n'obtiendrait son certificat de naturalisation que le jour même où la Cour de Révision siège.

Toute personne née de parents britanniques, mais à l'étranger, si ces parents n'ont pas prêté allégeance à une puissance étrangère, demeure sujet britannique. Ainsi une personne née aux Etats-Unis de parents émigrés de la province de Québec est sujet britannique pourvu que ses parents n'aient pas prêté allégeance aux Etats-Unis. Il est bon de noter ici, que le fait de voter pour les affaires municipales aux Etats-Unis ne constitue pas une naturalisation. Si le père ou la mère (veuve) se fait naturaliser sujets anglais, leurs enfants mineurs nés en pays étrangers ou en Canada, mais venus au Canada avec leurs parents, deviennent naturalisés par le seul fait de la naturalisation de leur père ou de leur mère (veuve). Ceci ne s'entend, bien entendu, que des enfants mineurs; ceux qui ont atteint l'âge de 21 ans ne bénéficient pas de la naturalisation de leurs parents.

L'épouse est identifiée à son mari; si elle est étrangère et que son mari soit sujet britannique, elle devient par le fait de son mariage sujet britannique, et vice versa, une femme sujet anglais qui épouse un étranger cesse d'être sujet anglais.

Un étranger qui se fait naturaliser fait bénéficier sa femme de sa naturalisation.

(c) Résidence

Il faut que l'année de résidence dans la province et de trois mois dans la division électorale, soit complétée avant qu'une personne ait le droit de se faire inscrire. S'il arrivait que cette qualification ne fût pas encore acquise quand le greffier prépare sa liste, mais que cette qualification soit acquise avant le jour où le juge siège en Cour de Révision, cet électeur peut se présenter devant le juge et se faire inscrire en d'autres termes, il faut que l'année et les trois mois soient complétés au moins la veille du jour où la cour siège.

Manière de se faire incrire Divisions rurales

Pour les divisions rurales, ou de campagne, on peut se faire inscrire de deux façons: (a) En se présentant devant le greffier (et nous conseillons aux électeurr de profiter du passage de cet officier dans le voisinage de leur résidence, pour se faire inscrire); (b) devant le juge lorsqu'il tient la Cour de Révision; mais ici il convient de retenir cette distinction très importante: lorsqu'on se présente devant le juge de révision pour être inscrit, **il est absolument nécessaire que chaque individu se présente personnellement**; cette règle ne souffre absolument aucune exception. Il n'en est pas ainsi devant le greffier. Devant ce dernier, si une personne est malade, ou est obligée de s'absenter, ou pour aucune autre cause sérieuse, ne peut aller se faire inscrire personnellement, elle peut le faire par l'entremise d'un membre de sa famille ou de toute autre personne qui soit en état de jurer du droit de l'absent à l'inscription. Une personne qui ne peut pas se faire inscrire devant le greffier peut également donner sa déclaration devant un juge-de-paix ou commissaire, et la confier à un ami pour la remettre au greffier pendant les jours où il prépare la liste. Mais il ne faut pas oublier qu'il faut se procurer du greffier la formule de déclaration imprimée. Nous conseillons à tous les électeurs de faire un effort pour se présenter personnellement devant le greffier, et dans le cas d'impossibilité, d'envoyer quelqu'un de la famille, ou un ami, qui soit en état de satisfaire le greffier d'enregistrement de la validité des raisons d'absence. Le greffier d'enregistrement affiche dans chaque arrondissement de votation une liste imprimée des noms des électeurs qui sont déjà sur la liste. C'est le devoir des électeurs de s'assurer si leurs noms sont sur cette liste. Si les noms apparaissent et qu'aucun avis de demande pour les faire retrancher n'est signifié à ces électeurs, ils demeurent sur la liste; mais il convient qu'on se rappelle que ces listes ne contiennent que les noms des personnes du sexe masculin et que toutes les jeunes filles, femmes ou veuves doivent se faire inscrire.

Noms à retrancher

Toute demande pour faire retrancher des noms sur la vieille liste imprimée doit être présentée par une personne inscrite sur la liste pour cette division-là. Cette demande doit être présentée au greffier d'enregistrement pendant les jours où il prépare la liste; après qu'il a terminé sa liste, au jour fixé par la **Gazette Officielle**, il ne lui est plus permis de recevoir de demande pour retrancher des noms.

Si l'on veut retrancher des noms des électeurs qui ont été inscrits par le greffier d'enregistrement, il faut s'adresser directement au juge et lui envoyer ses objections au moins trois jours clairs avant la première séance tenue par le juge de la Cour de Révision.

Dans les Cités

(Ceci ne s'applique qu'aux cités de Winnipeg, Brandon, Saint-Boniface (quant à la ville seulement) et Portage la Prairie.)

Dans les Cités, il n'y a pas de vieilles listes. Dans les autres divisions électorales, la liste comprend deux éléments distincts, savoir: les électeurs déjà inscrits sur la liste imprimée et les électeurs qui se font inscrire devant le greffier ou le juge. Pour les cités, c'est différent: les vieilles listes imprimées sont mortes et les électeurs sont obligés sans exception de venir, tous, se faire enregistrer devant le greffier, hormis qu'ils soient absents, malades, ou pour toute autre raison sérieuse, empêchés de se présenter; dans ces cas la demande doit être faite pour eux devant le greffier par les personnes suivantes, et par d'autres, savoir, un membre de leur famille, leur maître ou patron ou leur associé.

De plus, par un amendement adopté cette année, toute personne peut se présenter devant le juge lors de la Cour de Révision pour se faire inscrire, **mais dans ce dernier cas, il faut qu'elle se présente personnellement.**

Objections aux noms dans les cités

Les demandes pour faire retrancher les noms inscrits par le greffier doivent être présentés à ce greffier les jours où il siège.

Dans les villes le greffier siège six jours pour inscrire les noms, et le septième jour, les objections aux noms doivent être remises entre ses mains.

Des avis seront bientôt publiés indiquant le lieu et la date des séances des greffiers d'enregistrement, ainsi que la date de la cour de révision tenue par le juge.

P. S.—Pour se procurer les vieilles listes électorales, on peut s'adresser à l'Imprimeur du Roi.

Chasse magiquement l'asthme. — Le secours qu'apporte immédiatement le remède du docteur Kellogg tient de la magie. Cependant c'est le seul remède naturel usé d'une façon naturelle. La fumée ou la vapeur, atteignant les parties les plus affectées des bronches supprime le mal et permet de respirer facilement. Tous les pharmaciens le vendent.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Les Trois-Rivières, 16. — Parvenu au terme de son supériorat chez les Oblats, le R. P. Perdereau, o.m.i., vient d'être rappelé à Montréal et remplacé par le R. P. Médérie Magnan, o.m.i., missionnaire.

A l'occasion de ce changement, les autorités ont jugé le temps venu de soulager le Supérieur, qui reste directeur de l'Oeuvre du Sanctuaire, de la desserte de la paroisse en la confiant aux soins du R. P. W. Valiquette, o.m.i., ancien supérieur et curé.

L'on augure beaucoup de bien de ce partage des charges rendu nécessaires par l'importance et la multiplicité des oeuvres en pleine voie de progrès au Cap-de-la-Madeleine.

Servez-vous des Poudres de Miller contre les Vers et vous aurez gagné la bataille. Ces poudres suppriment les conditions morbides de l'estomac, permettant aux vers de vivre. Ces parasites destructeurs ne peuvent pas vivre après être venus en contact avec ce remède. Ces poudres font digérer ces vers qui ne tardent point à être rejetés par le corps. Les organes redeviennent sains et l'enfant croît.

Précis de la Guerre

LA SEMAINE

Mercredi, 9 mai.

Cinq jours d'incessantes contre-attaques très sanglantes et très coûteuses ont permis aux Boches de reprendre Fresnoy, que les Canadiens avaient conquis peu auparavant. Rien d'important sur les autres front. La situation ne s'améliore pas en Russie. C'est l'anarchie la plus complète. La question du Home Rule est plus compliquée que jamais. Evêques catholiques et évêques protestants se prononcent énergiquement contre division de l'Irlande. La liste des pertes canadienne s'allonge chaque jour. Plus que jamais les jingoes parlent de conscription. L'enquête du gouvernement fédéral au sujet d'insultes adressées à des soldats retour du front et de mauvais traitements dont ils auraient été victimes à Québec et dans plusieurs villages du Québec est en voie d'établir de façon très catégorique que nos accusateurs orangistes ont menti, que les véritables coupables sont les soldats et non les habitants de Québec.

Jeudi, 10 mai.

La lutte a repris autour de Fresnoy; Anglais et Allemands se disputent la possession de ce village. Aux Communes anglaises, M. Bonar Law a déclaré que durant les dernières offensives les pertes anglaises ont été de 50 et 75 pour cent inférieures aux pertes subies durant l'offensive de la Somme. Est-ce vrai des troupes canadiennes? Jusqu'ici nous avons perdu 89,843 hommes, dont 30 pour cent tués. La semaine dernière, 24 navires anglais de plus, et 22 de moins de 1,600 tonnes ont été coulés par les sous-marins allemands. Le péril subsiste toujours. $750,000,000 ont déjà été souscrits par le peuple américain.

Vendredi, 11 mai.

On lutte aujourd'hui autour de Bullecourt et les Anglais font quelques légers gains à La Scarpe. Le lieutenant-colonel Blondin poursuit sa tournée de recrutement dans la province de Québec. Aux Etats-Unis, le maréchal Joffre est l'objet d'enthousiastes manifestations d'admiration. Un des chefs de la dernière rébellion irlandaise, purgeant actuellement une sentence de trois ans d'emprisonnement, vient d'être élu député du comté de Longford. Cela rend de plus en plus difficile le règlement de la question irlandaise et tend à prouver que le parti nationaliste irlandais perd de son emprise sur la masse du peuple. C'est le second échec qu'il subit en peu de temps.

Samedi, 12 mai.

Les Teutons font des efforts désespérés mais vains pour sauver Lens et Laon. Anglais et Français maintiennent leurs positions. On apprend de Hollande qu'une propagande très active se fait en faveur de la paix en Hongrie. La question navale est toujours au premier plan en Angleterre. Il est plus que jamais question d'une réforme de l'amirauté. La désunion règne à Petrograd. On se chamaille dans le cabinet. Les hommes d'expérience sont très inquiets et l'on se demande ce qui va se produire. Sur une partie du front les soldats russes fraternisent avec les Boches, les officiers ne se peuvent faire obéir de leurs hommes, qui font fi de la discipline. Cependant les opérations militaires se réduisent à rien et les Allemands peuvent masser toutes leurs troupes contre les Anglais et les Français.

AFFAIRES PROSPERES

La prohibition ne devait rien prohiber; ça devait même être pis qu'avant. L'expérience prouve que la prohibition prohibe, qu'il n'y a pas le nombre de "Blind pigs" prédits.

Voilà maintenant qu'une autre constatation établit que la prohibition rend les affaires plus prospères.

—Mais, c'est tout clair, allez-vous dire, car les sommes énormes gaspillées en pure perte vont aux paiement des dettes.

—C'est très vrai, mais avant la prohibition on disait couramment "sans hôtels les affaires ne marchent pas".

Nos marchands sont unanimes à dire que même en ce temps de crise de vieux comptes sont payés.

C'est vrai chez nous, c'est vrai partout. Mais empruntons les quelques lignes qui suivent au **Devoir** du 2 mai.

"Le chef de police de Brantford (Ontario) écrit dans son rapport pour 1916 que, depuis la mise en vigueur de la loi de tempérance ontarienne, en septembre dernier, "l'ivrognerie a presque disparu de Brantford", que "les affaires y ont été de 50 pour cent meilleures que pendant la période correspondante de 1915" et que les marchands y ont fait bien plus de ventes au comptant, tout comme il y a eu moins de misère dans les familles. En décembre 1915, la police de Brantford avait arrêté 48 ivrognes. Il n'y a eu qu'une seule arrestation, en décembre 1916. De septembre à décembre 1915, il y en avait eu 184 pour cause d'ivrognerie; pendant la période correspondante de 1916, il n'y en a eu que 36. Ces statistiques officielles parlent d'elles-mêmes, et éloquemment.—G. P."

"Les hôtels, ça fait marcher les affaires." C'est le contraire qui est vrai, tant il est avéré que l'alcool fait fourcher la raison.

VERS LA SAUVAGERIE

(Le **Nationaliste**)

Les journaux de lundi dernier publiaient une dépêche de Toronto résumant un discours que le chirurgien-major Fotheringham aurait fait à une association militaire de la ville, discours des plus étranges, à cause de certaines de ses assertions. "Les sentiments des soldats français sont intenses, dit-il. Ils ne font pas de prisonniers aussi bénévolement que les Anglais, ils parlent ouvertement de ce qu'ils feront, une fois le Rhin franchi. Certes, dit le chirurgien-major, cela est tout à fait contraire à toutes les lois internationales, mais c'est juste et c'est ce qu'ils feront. Jusqu'ici, dit-il, les Anglais ont mené la guerre comme le veulent les règles internationales, mais si cela se prolonge, ils pourraient bien en venir à raisonner comme les Français. Il a raconté l'histoire d'un officier français qui, à cause d'outrages infligés à des femmes de sa famille, a donné ordre qu'on lui amenât chaque officier allemand capturé. Le chirurgien-major Fotheringham affirme que ce Français a ainsi abattu 50 officiers allemands à coups de pistolet." (**Gazette**, 30 avril.)

Ou le chirurgien-major qui raconte de telles histoires est un fumiste, ou, — ce qui est plus grave et plus vraisemblable aussi, à en juger du moins d'après des récits apparemment authentiques échappés à la censure et parus dans des journaux américains pro-alliés, — il n'est qu'indiscret. Et dans ce cas, ce qu'il narre démontre que, pour peu que la guerre dure, l'humanité retournera toute entière et pendant des années à la sauvagerie la plus effroyable, sous prétexte, de part et d'autre, de lutter pour la liberté et la civilisation universelles. Rien que d'y penser doit rendre l'homme de plus en plus humble. "Grattez un Russe, vous trouverez un Cosaque", dit le proverbe. Ne pourrait-on dire, si ce que raconte le chirurgien-major de Toronto est authentique: "Grattez tout homme vous trouverez un fauve"?

A. V.

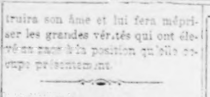
VOILA LA RECOLTE

Le **Cosmopolitan**, grande revue neutre américaine, formulait récemment par un de ses collaborateurs un formidable réquisitoire contre l'enseignement neutre des écoles secondaires et des universités américaines. Ce collaborateur disait entre autres choses que:

"Ceux qui ne sont pas en contact continu avec nos grands collèges (américains) seront étonnés de connaître les doctrines répandues par les facultés de nos grandes universités. Dans des centaines de classes, on enseigne journellement que le décalogue n'est pas plus sacré qu'un syllabaire; que la famille est une institution désuète, archaïque, en train de passer; qu'il n'y a pas de mal absolu; que l'immoralité n'est qu'un acte en contravention des préjugés de la société.... qu'il est aussi bien de changer de religion que de coiffure; que les préceptes de la morale sont des formules creuses et passagères; que la conception du bien et du mal n'a pas plus d'importance que la mode; qu'il est facile de passer d'un milieu social à l'autre, mais que les enfants sont des embarras, pour quiconque veut brûler les étapes; que la fécondité des femmes n'a d'autre but que de remplir de petites tombes; qu'il peut y avoir, qu'il y a des unions autrement plus sacrées hors du mariage qu'il n'en est une. Voilà quelques-unes des doctrines révolutionnaires et sensationnelles offertes chaque jour, sous le sceau de l'enseignement autorisé, aux esprits de centaines de mille étudiants américains. Il est temps que le public sache ce qu'on enseigne à la jeunesse du pays. "La question sociale d'aujourd'hui, disait Disraëli, n'est qu'un zéphyr dans les feuilles; bientôt, ce sera un ouragan." Sourds sont ceux qui ne l'entendent pas aujourd'hui gronder à une faible distance!"

Mais c'est le mal dont souffrent les universités américaines. Il n'en est point de même chez nous. Si, si, vous répond l'**Orange Sentinel**. Et là-dessus, vous pouvez accepter son témoignage. L'**Orange Sentinel** n'affirme point, elle se contente d'interrogations, mais d'interrogations au bout desquelles l'on sent pendre le oui redouté.

"Ce genre d'enseignement agnostique, si répandu dans les universités américaines, s'est-il glissé dans nos maisons d'enseignement canadiennes? Nos professeurs d'universités sont-ils des hommes qui croient au Décalogue et au christianisme?... Il est mieux pour un jeune homme qu'il reste sur la ferme, qu'il devienne un artisan, plutôt que de tomber sous l'influence malfaisante de tels maîtres, dès son adolescence: il est mieux qu'il passe sa vie dans une usine plutôt que de recevoir une éducation supérieure fortement empreinte d'agnosticisme qui dé-



truira son âme et lui fera mépriser les grandes vérités qui ont élevé sa race à la position qu'elle occupe présentement.

Jésus-Christ, Marie, et saint Pierre sont les trois grands amours de l'âme chrétienne; avec eux, la sainteté est assurée.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

CANADIAN UKRAINIAN INSTITUTE PROSVITA

AVIS est par les présentes donné qu'au cours de la session actuelle ou de la prochaine session du Parlement du Canada, si cela ne se peut faire et la loi être votée, sanctionnée et mise en vigueur, une requête sera présentée demandant une loi incorporant le Canadian Ukrainian Institute Prosvita avec pouvoirs pour la dite corporation d'acquérir des immeubles dans toutes les provinces du Canada, de publier et de vendre des livres, des revues, des journaux, de se procurer des ressources par des conférences, des cours, l'établissement de gymnases, de bibliothèques, de musés, de salles publiques pour la lecture, de classes du soir et tous autres moyens de nature à promouvoir l'étude, le progrès et le travail, à améliorer l'état intellectuel, social et économique des Canadiens d'origine ukrainienne, à lui accorder tous les droits et privilèges dont jouissent les institutions de ce genre.

FAIT à Winnipeg ce 23me jour d'avril A. D. 1917.

MURRAY & NOBLE,
310 Banque Sterling,
Winnipeg, Man.

EDWARD J. DALY,
46 rue Elgin, Ottawa, Ont.
Représentant à Ottawa.



Samedi le 5 mai, décédait à Saint-Norbert M. Liboire Baril, à l'âge de 93 ans. M. Baril naquit à Saint-Cuthbert, P. Q., en 1824. Il fut un des pionniers de la paroisse de Saint-Didace, comté de Maskinongé, et vint en 1881 s'établir au Manitoba, après avoir passé quelques années aux Etats-Unis.

M. Baril se fixa à Saint-Jean-Baptiste, où l'avait précédé trois de ses fils, et ne demeurait à Saint-Norbert que depuis les six dernières années.

Il laisse cinq fils et deux filles, cinquante-et-un petits-enfants et trente-six arrière petits-enfants.

Lui survivent: ses fils MM. Joseph Baril, de Saint-Boniface; Flavien, de Saint-Norbert; Hormidas et Octave, de Saint-Jean-Baptiste; Noé, de Vancouver; ses filles, Mmes Napoléon Déry et J. Godard, de Saint-Jean-Baptiste.

Les funérailles eurent lieu à Saint-Norbert, mardi, et le service fut chanté par M. l'abbé Cloutier. Mgr Dugas, MM. les abbés St-Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste, Jutras, curé de Letellier, et Rocan, curé de Sainte-Agathe, se rendirent pour assister au service, ainsi que M. A. Potvin, de Saint-Boniface, vice-président de l'Association Saint-Jean-Baptiste provinciale, et un grand nombre de parents et d'amis.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

Avis

Les citoyens français, ci-après nommés, sont priés de bien vouloir se présenter à l'Agence Consulaire de France au plus tôt pour prendre connaissance de documents les concernant:

MM. Marius Ville, Jean Constant, Denis-Léon Mazue, Elisée Mazue.

Le Gérant de l'Agence Consulaire de France,
J.-H. Bourgouin.

POUR LA BELGIQUE MARTYRE

Un concert en faveur de la Société de Secours pour les victimes de la guerre en Belgique sera donné, au Club Belge, de Saint-Boniface, le jeudi 24 courant, à 8 heures du soir.

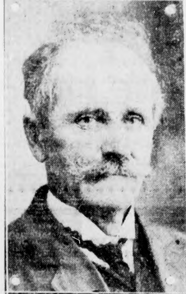
Les artistes suivants y prêteront leur concours gracieux: Nico Poppeldoff, violoniste; Mme Marie Germaine, soprano; Mme Marthe Doigny, mezzo-soprano; Robert Habbeshan, ténor; James Isherwood, bariton. Accompagnateur: Fred. M. Gee.

Entrée, 50 sous. Places réservées, $1.

Le programme sera publié dans notre prochain numéro.

Tous sont cordialement invités.

FEU M. PIERRE CAMPEAU



M. Pierre Campeau, frère du défunt curé Campeau de Sainte-Agathe, vient de mourir subitement dans la soixante-cinquième année de son âge.

Le défunt demeurait à Saint-Norbert depuis de longues années, où il jouissait de l'estime et de l'affection de toute la paroisse.

Ses funérailles furent imposantes. Les porteurs étaient MM. William et Joseph Campeau, frères du défunt, MM. Arthur Guilbert, Paiement et Kenny, beaux-fils de M. Campeau, et M. Dorge, de Saint-Norbert.

L'absoute fut faite par M. le curé Cloutier, de Saint-Norbert. Le service funèbre fut chanté par M. le curé Théophile Campeau, du Dakota. Diacre, R. P. Loriot; sous-diacre, M. le curé Mireault, de Saint-Adolphe.

Dans le choeur on remarquait les RR. PP. Comeault, Blais, Therrien, et M. le curé Rocan.

Les filles du couvent ont chanté au service.

Condoléances aux membres de la famille.

L'UNION CANADIENNE

Enfin le beau temps avec la chaleur nous apportent la joie et la gaieté. On ne voit plus dans nos salles que des gens à la figure radieuse de santé. C'est le bonheur de vivre que tous apportent à l'Union. Inutile de vous dire qu'il y a de l'entrain dans tous les amusements: balle au camp, tennis, etc.

• • •

Samedi dernier, première partie de balle au camp pour nos jeunes athlètes. Ils ont débuté par une défaite aux mains des catholiques de l'autre côté de la rivière. Ne les croyez pas découragés; au contraire, au lieu d'être abattus par ce revers de fortune, ils en sont stimulés. Gare à leurs prochains adversaires. Nous, les fanatiques de ce beau jeu, irons les encourager par notre présence et nos applaudissements. En attendant cette prochaine bataille, nous leur conseillons de pratiquer assidûment, sérieusement et avec persévérance; et la victoire couronnera leurs efforts. Permettons-nous de leur souhaiter au commencement de cette nouvelle saison tout le succès possible.

La prochaine partie aura lieu samedi prochain au même endroit, —collège Wesley, à 4 heures p.m.

• • •

Les joueurs de tennis ne restent pas oisifs. Si vous voulez vous amuser à cet agréable passetemps, voyez l'ami Rayomnd; il vous renseignera sur ce qu'il faut faire.

• • •

N'oubliez pas votre côtisation. L'administration compte beaucoup sur chaque vingt-cinq sous du mois pour faire face aux nombreuses dépenses.

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 6 mai. — Jeanne-Dora, fille de Joseph-Alph. Hudon et de M. Janelle.

• • •

Sépultures

Le 12 mai. — Louis-Arthur, fils de Ls-Edmond Délisle et de Eugénie Boivin, décédé à l'âge de 1 an, 2 mois et 17 jours.

Le 12 mai. — Maria, fille de Origène Bourbonnière et de Angélina Gobeil, décédée à l'âge de trois mois et huit jours.

• • •

M. C.-A. Gareau est à faire des réparations assez considérables en divisant sa maison, 110 rue La Vérendrye, en deux logis de sept et six chambres, avec toutes les commodités possibles. Un logis sera prêt à louer pour le 1er juin.

• • •

Emile Sourisseau, âgé de 2 ans, enfant de M. Sourisseau, domicilié 82, rue LaSeine, Norwood, a trouvé la mort, lundi matin, dans un fossé. Le corps fut retiré de l'eau après y avoir séjourné une demi-heure.

On croit que le petit tomba dans ce fossé en jouant avec de petits compagnons.

• • •

SUCCES DES NOTRES

Tous les étudiants en droit canadiens-français ont réussi aux derniers examens de droit: MM. Alexandre Gélinas, Landry, Saint-Norbert, et Bonneau, en troisième année; MM. Anatole Bohémier et Champagne, en deuxième année; M. Arthur Prud'homme, en première année.

AU SACRE-COEUR

Baptême

Joseph-Avila-Edouard Pinsonneault. Père, Dieudonné Pinsonneault; mère, Mary-Jane Roy. Parrain, Henri Pinsonnault; marraine, Alma Viens.

THE T. EATON CO LIMITED
WINNIPEG CANADA

LE CARDINAL MERCIER ET BRUXELLES, MAN.

Le Rév. M. Heynen, curé de Bruxelles, a eu l'honneur de recevoir de S. E. le Cardinal Mercier, la lettre suivante:

Archevêché de Malines.
Malines, 2 avril 1917.

Mon cher Curé,

A son retour en Belgique, le R. P. Rutten m'a dit combien il avait été touché de la générosité et de la sympathie des Belges réunis à Bruxelles, Manitoba. Et voici qu'un nouvel envoi de 139 livres sterling et 10 pence ($700) daté du 13 décembre 1916, m'arrive, par son obligeante entremise, pour nos oeuvres. Recevez, je vous prie, cher Monsieur le curé, et veuillez transmettre à vos fidèles paroissiens, nos chers compatriotes, l'expression de nos sentiments profondément reconnaissants. La détresse, en Belgique, est grande; les souffrances sont aigues, mais, Dieu merci, nos frères, que le fléau a épargnés, ne nous oublient pas. Ce nous est un sujet de réconfort et d'intime consolation.

Au nom des familles que vos libéralités nous ont permis de soulager, au nom du clergé belge et au mien, je vous remercie du fond du coeur. Dans mes prières et à l'autel j'aurai un souvenir spécial pour les Bruxellois canadiens et je demanderai au bon Dieu de répandre sur eux et sur leur zélé pasteur, ses meilleures bénédictions.

† D. S., Card. Mercier,
Arch. de Malines.

M. le curé Heynen,

Bruxelles, Man., Canada.

Une belle photographie du Cardinal était jointe à la lettre.

Les ennemis de Dieu peuvent prendre nos corps; il nous reste une âme immortelle.

LE CLUB "LE CANADA"

L'idée-mère du club "Le Canada" est de fournir aux personnes de langue française, à demeure ou de passage à Winnipeg, un lieu de réunion permanent. Un bon nombre des nôtres, par exemple, qui travaillent à Winnipeg, ont l'habitude de prendre leur repas du midi, et de temps à autre, celui du soir hors de chez eux. A partir du 15 courant, ils pourront les prendre au club "Le Canada", en compagnie d'amis et de connaissances, parlant leur langue, au lieu de se disperser un peu partout dans les restaurants et les cafeterias où on n'entend guère que l'anglais. M. V.-R. Ogier, qui aura charge de la salle à manger, ainsi que du reste du local du club, promet entière satisfaction à ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage. Qu'on se le dise.

• • •

A propos de la charte et de la constitution du club, le **Croisé** de mai publie ce qui suit: "Nous accusons réception d'une plaquette de 30 pages, contenant la constitution, les règlements, la liste des membres et du personnel de direction, ainsi qu'un extrait de la charte du club "Le Canada" de Winnipeg. Cette organisation sociale, littéraire et nationale, qui compte parmi ses membres bon nombre de nos compatriotes de langue française au Manitoba, est véritablement une oeuvre nationale et doit être en mesure de rendre de bons services à la cause de notre élément dans l'Ouest. Il nous fait donc grand plaisir de la faire connaître à notre public, et de souhaiter plein succès à son entreprise, aussi longtemps qu'elle ne déviera point des hautes ambitions qui ont inspiré sa fondation, c'est-à-dire à jamais, nous nous plaisons à le croire."

L'administration du club a reçu d'autres parts de nombreuses félicitations et de nombreux encouragements. Un évêque manitobain a daigné lui accorder spontanément sa bénédiction.

"LE CROISE"

Conseil du Pape.—Le Pape arbitre.—La piété utile à tout: Mgr L.-A. Paquet.—Une précision.—Officiel du Comité P.L.F.: Prix de Parler français.—Au service des intérêts français: Epurons notre langue; L'oeuvre patriotique par excellence; Un Anglais d'Ontario et le français; L'aide aux conquérants du sol; Le concours que nous devons à la cause de la civilisation chrétienne; La Presse catholique: Officiel de la L. P. C.—"Unité nationale".—Rappels aux principes: La religion et la foi: Henri Bourassa; Notre devoir, quand même! Joseph Bernier; Confiance et fidélité: Thomas Chapais.—Page à garder: Pour la terre canadienne: S. E. le Cardinal Bégin.—La terre maternelle: Sir Lomer Gouin.—Retour à la terre: des remparts de notre foi: S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie; Les conquérants les plus admirables (Lettre à l'Action Catholique; "Pater meus agricola": S. G. Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe.—L'action française en Amérique: En province de Québec. La vie française; la Société Royale du Canada;—En Ontario: La lutte constitutionnelle; La revanche pacifique;—Au Manitoba: Bon travail de l'Association E. C.-F. M.; La Colonisation;—En Acadie: Le "Souvenir acadien", à Grand-Pré.—Pour l'Unité nationale: Arguments et témoignages d'origine anglaise: Civilisation française; Une spoliation injustifiée; Régime prussien; Provocations inopportunes; Régime d'absolutisme;—La "Grande Revue" — Adhésions.—L'avis de nos correspondants sur la croisade du "Comité P. L. F." et du "Ralliement C. F. A."—Bibliographie: Le Pape et la guerre; Club "Le Canada", de Winnipeg, Man.

Prix de l'abonnement au **Croisé**, 50 sous par an: adresse postale: No 126, Casier, Québec.